

Master 2 Mention Santé publique
Parcours : Enfance, jeunesse :
politiques et accompagnements

Promotion : **2024-2025**

Date du Jury : **Septembre 2025**

**L'entrée dans la vie adulte par
l'engagement : des parcours
inscrits dans les territoires ruraux
et des expériences faites de
sociabilités et de mobilités**

Aëla COTTIER--GARIN

Remerciements

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui m'ont accompagnée durant cette année de master et plus particulièrement dans la réalisation de ce mémoire de fin d'études.

Tout d'abord, un grand merci à la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et tout spécialement à l'équipe de l'antenne de Morlaix auprès de qui j'ai réalisé mon alternance : Sophie, Chloé, Christophe, Nathalie, Sylvie... Je tiens à exprimer une reconnaissance particulière à Jérôme et Laurence, dont l'accompagnement complémentaire, enrichissant et bienveillant m'a soutenu durant toute l'année.

Je suis également très reconnaissant envers les jeunes, les professionnel.les et les élue.es qui ont accepté d'échanger avec moi et qui ont rendu ce travail possible. Ma gratitude va également vers l'ensemble de l'équipe du projet RAJE : la Coop Eskemm avec Maryam, Thelma et Matthieu, ainsi que Marie-Anaïs...

Merci à tous mes camarades de promotion, dont les échanges ont nourri mes réflexions. Une mention spéciale à Sarah, Lou et Justine, ainsi que Salomé, avec qui j'ai partagé mes doutes, mes questionnements, mais aussi les réussites et l'aboutissement de ce master.

Je remercie ensuite toute l'équipe pédagogique du Master 2 ENJEU de l'EHESP, et tout particulièrement Virginie Muniglia ; grâce à qui cette aventure a pu se concrétiser et aboutir. Les enseignements reçus cette année ont largement enrichi ce travail. Un grand merci également à Nicolas Kühl, pour avoir accepté d'être mon jury de mémoire, pour ses commentaires et son regard critique, qui j'en suis certain, seront très précieux.

Merci infiniment à toute ma famille, mes parents, mes adelphes et mes grands-parents pour leur soutien inconditionnel et pour avoir cru en mon projet ; à ma mère pour ses corrections. Une pensée particulière pour mes tantes, mais aussi mes oncles et mes cousin.es qui m'ont accueillies chaleureusement, moi et mes valises, sans conditions et avec bonne humeur. J'exprime également ma reconnaissance à tous mes proches, à Morlaix et ailleurs- Nora, Marc, Esyld... - pour leur présence et leur soutien constants.

Enfin, un immense merci à Patricia Loncle, ma directrice de mémoire, qui a pris le temps de m'accompagner avec bienveillance. Merci pour sa présence, ses précieux conseils, ses commentaires éclairants, ses relectures attentives, et la confiance qu'elle m'accordée, pour me permettre de présenter et d'être fier de ce travail.

S o m m a i r e

INTRODUCTION	1
1) Définition des concepts.....	2
2) Problématisation.....	9
METHODOLOGIE	13
Partie 1 - Caractéristiques socio-démographiques et formes d'engagement des jeunes rencontrés	17
I- Caractéristiques socio-démographiques	18
I-A) <i>Les âges de l'engagement.....</i>	18
I-B) <i>Une parité constatée</i>	19
I-C) <i>Place de la scolarité dans l'engagement.....</i>	20
I-D) <i>Des jeunes dispersé.es dans le territoire de la CLCL</i>	20
II- Engagements divers, dynamiques partagées	21
II-A) <i>Des activités multiples sous des formes variées.....</i>	21
II-B) <i>La multiplication des engagements</i>	26
Partie 2- Des parcours associatifs qui construisent des projets professionnels.....	33
I - De la pratique à l'engagement	34
I-A) <i>S'inscrire en club : le rôle de la socialisation.....</i>	34
I-B) <i>Quand la socialisation mène aussi à l'engagement</i>	37
II- Renforcer les parcours par des dispositifs : l'impact des travailleur.euses de jeunesse	39
I-A) <i>Des clubs et associations sportives structurés.....</i>	39
II-B) <i>L'impact relatif des travailleur.euses de jeunesse institutionnel.les : animation jeunesse et dispositifs.....</i>	40
III- Du parcours associatif au projet professionnel	42
III-A) <i>Une cohérence entre parcours d'engagement, formation et projet professionnel.....</i>	42

<i>III-B) La consolidation du projet professionnel par les formes formelles d'engagement....</i>	46
<i>III-C) S'engager pour développer des compétences et faire réseau.....</i>	47
Partie 3 - Faire lien et vivre le territoire : implications sociales de l'engagement, mobilités rurales et participation à la vie locale.....	51
I- Les implications sociales de l'engagement	51
<i>I-A) L'association et ses divers espaces de socialisation.....</i>	51
<i>I-B) Amitiés et sociabilités juvéniles.....</i>	54
<i>I-C) L'engagement des jeunes ruraux favorise le capital d'autochtonie</i>	56
II- Un cadre de vie satisfaisant, mais des mobilités spécifiques aux territoires ruraux	57
<i>II-A) La mobilité : un facteur déterminant et structurant du rapport des jeunes à leur territoire.....</i>	58
<i>II-B) Partir ou rester ? Quand l'engagement ne suffit pas à s'inscrire durablement dans le territoire.....</i>	60
III- L'engagement au service des territoires et de la vie locale	64
<i>III-A) Des organisations qui enrichissent les jeunes.....</i>	64
<i>III-B) La place différenciée des jeunes dans les organisations.....</i>	65
<i>III-C) La contribution des jeunes à la vie associative et locale</i>	67
CONCLUSION.....	73
Bibliographie.....	77
Liste des annexes	I

INTRODUCTION

L'engagement est un « acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie » selon le Larousse¹ et « action de se lier par une promesse ou une convention » selon le Robert². Pour autant, pour définir l'engagement des individus et plus spécifiquement des jeunes, c'est un terme polysémique qui renvoie à bon nombre de conceptions (Muxel, 2023) et qui entretient un « flou sémantique » (Lardeux, 2024). En effet, de l'engagement politique, militant, citoyen, au bénévolat associatif, de multiples formes sont possibles. Alors, le terme « engagement » peut évoquer une certaine contradiction dans le sens où il s'emploie pour définir des actions intentionnelles et choisies, des démarches personnelles, mais il désigne également une forme de contrainte possible liée à la contractualisation des actes (Lardeux, 2024). L'engagement relève bien souvent d'une conception citoyenne ou politique, mais aussi à la recherche du « bien commun » par le bénévolat (Lardeux, 2024 ; Richez, 2023). En définissant comme tel le bénévolat : « volontaire, qui fait quelque chose sans y être tenu, et parce qu'il le veut bien », le Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales³ caractérise ainsi des activités strictement consenties et choisies. Contrairement à l'engagement, c'est un terme qui ne renvoie pas nécessairement à la notion de contrainte. Plusieurs travaux académiques s'intéressent précisément aux types d'engagements des jeunes, mais aussi à l'engagement de publics spécifiques, comme les jeunes ruraux ou dits vulnérables (Bost et al. 2022).

La Recherche-Action Jeunes et Engagement (RAJE) est une recherche participative qui a été initiée en 2024. Ce projet s'intéresse à l'engagement des jeunes, et aux politiques publiques qui les concernent. Son but est l'amélioration et le renforcement du « lien entre les jeunes et les institutions »⁴, afin de construire des politiques de jeunesse intégrées⁵. RAJE présente deux aspects : d'une part une recherche participative et interdisciplinaire, et d'autre part des expérimentations locales au service de l'accompagnement des jeunesse. Le projet

¹ [Définitions : engagement - Dictionnaire de français Larousse](#)

² [Engagement - Définitions, synonymes, prononciation, exemples | Dico en ligne Le Robert](#)

³ [BÉNÉVOLE : Etymologie de BÉNÉVOLE](#)

⁴ Voir description faite par la coop eskemm sur son site <https://coopeskemm.org/raje/>

⁵ La notion de politique publique intégrée est défini comme telle par Jordan Parisse “Élaborée au sein des réseaux d'expertise européens, cette notion désigne des politiques publiques construites de manière coordonnée entre différents secteurs d'action publique (éducation, emploi, santé, logement, loisirs, etc.), ainsi qu'entre des acteurs de nature diverse (institutions publiques, organisations de la société civile, entreprises) dans lesquels les jeunes sont directement impliqués dans leur processus d'élaboration (Paris, 2019).

RAJE est piloté par Coop Eskemm et se déroule dans trois territoires bretons : Loudéac Communauté Bretagne Centre dans les Côtes d'Armor, quatre communes de Rennes Métropole (L'Hermitage, Romillé, Saint-Gilles et la Chapelle-Chaussée) en Ille et Vilaine et la Communauté de Lesneven Côtes des Légendes (CLCL) dans le Finistère.

La Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF29) est impliquée dans la conception et le déploiement des politiques publiques locales, dont celles qui concernent la jeunesse. Elle a donc soutenu financièrement le projet de RAJE sur la CLCL. La CAF29 a proposé de mettre à disposition du projet un mi-temps dans le cadre d'une alternance de master 2 de santé publique, parcours Enfance, Jeunesse, politiques et accompagnement, ce qui a été accueilli favorablement par l'intercommunalité. Les missions de cette alternance ont donc été coconstruites par les trois entités : la CLCL, la CAF29 et Coop Eskemm. Elles concernent l'engagement des jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire de l'intercommunalité, notamment au sein des associations sportives. Cet écrit se base donc sur ces missions qui ont permis l'élaboration de ce travail et un accès facilité au terrain d'enquête. Les concepts d'engagement, de travail de jeunesse et de jeunesse rurale seront définis à la suite afin de cadrer plus spécifiquement ce travail, qui bien que prenant appui sur RAJE, est un écrit à part entière.

1) Définition des concepts

Les représentations négatives sur les jeunes et leurs engagements sont nombreuses et se répètent de génération en génération (Bril, Saqué 2023)⁶. Des propos définissant des jeunes qui ne s'engagent pas, qui ne s'intéressent pas à la politique, qui ne veulent plus se marier ni avoir des enfants, et qui « refusent de prendre des responsabilités » sont courants (Richez, 2023). Les travaux académiques sur les questions de jeunesse, notamment sociologiques, montrent pourtant que les jeunes s'engagent et viennent ainsi témoigner des manières de s'engager actuelles. Les formes d'engagement des jeunes évoluent, tout comme la société avec elle. En effet, les formes traditionnelles, liées à la participation politique et citoyenne, sont délaissées au profit de formes moins conventionnelles et moins structurées (Muxel, 2023). Il est donc vrai que les jeunes rejoignent moins les institutions tels que les syndicats ou les partis politiques. Pour autant, cela ne traduit pas une diminution de l'engagement. Si les carrières de leurs ainé.es étaient plus « homogènes et structurées »

⁶ « Depuis quand les jeunes sont des « petits cons » ft Salomé Saqué » C'est une autre histoire
Brand Film 16x9 FR 15

(Martinot-Lagarde, 2008) les jeunes se retrouvent dans des formes nouvelles d'organisation en privilégiant de multiples collectifs et des réseaux plus que les organisations dans lesquelles on entre pour faire carrière. Les valeurs données au sein des engagements se transforment. Le rapport à l'autorité et au collectif évolue, dans une recherche d'horizontalité dans les modes de gouvernance. La recherche de collectifs forts et hiérarchisés est délaissée au profit de collectifs souples, où la prise en compte des avis de tous.les est recherchée. Les jeunes sont dorénavant tourné.es vers l'action, le « pragmatisme » (Muxel, 2023). Leurs engagements pourraient être plus « sporadiques et aléatoires », dans un nouveau rapport temporel (Muxel, 2023). Par ailleurs, l'engagement dans des formes nouvelles peut répondre aux enjeux sociétaux perçus comme prioritaires pour les jeunes (Bost et al, 2022). Une aspiration à agir concrètement et à voir les effets concrets des actions est également privilégiée. Cela pourrait également expliquer la mise à distance des engagements institutionnels. Pour répondre à ces transformations et évolutions de l'engagement des jeunes, nous pouvons aborder ce phénomène en nous intéressant aux différentes formes qu'il revêt. Considérer uniquement l'engagement dans des formes traditionnelles et institutionnelles (vote, partis politiques...) s'avère réducteur (Richez, 2012). Même si une approche exhaustive des autres configurations apparaît impossible, une conception extensive semble nécessaire et sera retrouvée dans ce travail.

Pour expliciter le propos, trois formes d'engagement particulières peuvent être décrites : formelles, informelles et non formelles. Parmi les formes d'engagement formelles décrites par Muxel ou Loncle, se retrouvent les engagements dits citoyens et en lien avec la vie politique conventionnelle. C'est une forme qui est valorisée par la société, mais surtout par les institutions (Lardeux, 2016). Le vote, l'adhésion à des partis politiques, à des syndicats... sont des manières de s'engager formellement. Le vote est d'ailleurs souvent utilisé comme marqueur d'engagement des jeunes. Dès lors, l'abstention devient l'indicateur de désengagement des jeunes à la vie politique. Pour autant, les travaux montrent plutôt une inconstance du vote qu'une abstention massive et régulière. Même s'il est vrai que les générations précédentes votent de manière plus constante, les jeunes peuvent se mobiliser pour aller voter. C'est le cas des législatives de 2024.

Les volontariats sont aussi des formes d'engagement formel. Elles sont portées institutionnellement. Le service civique peut être cité pour l'illustrer. Il existe depuis 2010 et a pour objectif de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans différentes organisations, associations, collectivités locales... qui leur proposent des missions

spécifiques (Auriault, 2011). Cela leur permet de découvrir la citoyenneté, le monde du travail, de consolider un projet professionnel... La possibilité pour les jeunes de s'engager à travers des dispositifs déjà existants soulève des interrogations dans ce travail, quant à l'impact de ces dispositifs sur leur parcours, ainsi que sur leurs intérêts et motivations à s'engager. La réciprocité des échanges entre les jeunes et « adultes » pourra ainsi être questionnée.

Le bénévolat est une autre forme d'engagement qui est décrite comme non formelle (Lardeux, 2016). C'est un type d'engagement reconnu, car formalisé et visible (Bost et al., 2022). Le bénévolat prend forme dans différents types d'organisations, notamment les associations : sportives, culturelles ou citoyennes. Ce sont des engagements que les jeunes privilégient aux autres (Lardeux, 2016 ; Muxel, 2023). En France, plus d'un jeune sur trois fait partie d'une association. Selon une étude INJEP en 2023, 30% des 18-24 ans sont bénévoles réguliers dans une association (Millot, 2024). Bien que les associations ne soient pas toujours directement décrites ou affichées comme politiques, elles peuvent donner lieu à des transformations sociétales (Muxel, 2023). L'engagement associatif peut ainsi devenir « l'antichambre de la vie politique, d'abord locale » (Martinot-Lagarde, 2008). Les associations les plus communes en France sont les associations sportives. Ce sont elles qui concentrent le plus d'adhérent.es au détriment des associations défendant les droits ou les associations caritatives (19% des 18-29 ans contre 14% des 18-29 ans).

D'autres formes d'engagement sont dites informelles. Ce sont des formes flexibles qui permettent des modes de gouvernance plus horizontaux, d'espaces multiples d'engagement, et qui répondent également aux enjeux sociétaux qui préoccupent jeunes (Lardeux, 2016 ; Bost et al., 2022). Ces engagements se font hors des institutions et sont beaucoup moins formalisés. Il est donc plus difficile de les mettre en exergue et de les documenter. L'utilisation des réseaux sociaux s'inscrit dans cette vision, en tant que « support de l'expression de l'engagement » (Amsellem-Mainguy & Timotéo, 2012). Ces formes informelles viennent interroger l'action des pouvoirs publics, et parfois leur inaction notamment sur des enjeux tels que l'écologie par exemple. Les questions sociétales soulevées par les institutions ne sont pas toujours celles que veulent faire remonter les jeunes et ces dernier.es doivent donc s'organiser indépendamment pour faire entendre leurs voix. Ainsi, les jeunes mettent en place des projets collectifs, s'organisent, portent des revendications ou réalisent des actions politiques, culturelles.

Les distinctions faites entre ces différentes formes d'engagement induisent également des manières différentes de les considérer. Ainsi, les engagements formels dans des organisations reconnues ou dans des dispositifs institutionnels sont valorisés au détriment des formes non formelles et informelles (Bost et al, 2022). Dans leur article, Lemêtre et Orange décrivent une jeunesse « programmatique » qui s'insère dans les programmes et les dispositifs institutionnels ou qui s'intègrent dans les formes formels (partis politiques...). Lemêtre et Orange interrogent alors comment les initiatives des jeunes, qui ne s'intègrent pas spécifiquement dans les dispositifs formels, peuvent être soutenues. L'idée avancée est de prendre en compte la multiplicité des initiatives des jeunes et de les considérer comme des engagements (initier un projet, porter une parole, revendiquer des droits, mettre en place des actions de solidarité...). Pour ce faire, les autrices s'interrogent : si les engagements prennent forme en dehors des cadres proposés par les institutions, alors quelles sont leurs spécificités ? Quels sont les contextes d'émergence ? Et en quoi y aurait-il un intérêt à les prendre en considération ? Et qui et comment elles sont prises en compte ? (Lemêtre & Orange, 2016).

Par ailleurs, certains types d'engagements, notamment associatifs sont plus prégnants dans les territoires ruraux. Le travail qui suit aborde les spécificités d'un territoire et d'une jeunesse « rurale ». Le territoire de la Communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) compte 270 000 habitant.es réparti.es dans quatorze communes. C'est un territoire à dominance rurale. En s'appuyant sur une typologie de l'observatoire des territoires en fonction de la densité de population, la ville de Lesneven est le centre urbain intermédiaire de cette intercommunalité, avec 7 421 habitant.es et 662 hab./km². Lesneven dispose de services, de commerces et d'établissements scolaires. Quatre bourgs ruraux se trouvent autour de ce centre : Ploudaniel, Kernilis, Plouider et Le Folgoët. Par ailleurs, et notamment sur le littoral, les communes sont rurales avec des habitats dispersés : Guissény, Kerlouan, Plounéour-Brignogan-Plage... Au regard de l'occupation des sols de l'intercommunalité, le territoire est principalement agricole, bien que seulement 1,4% de la population soit dédiée à la production agricole. Ce sont des employé.es et des ouvrier.ères qui sont les plus présent.es sur le territoire. La CLCL se trouve dans l'aire d'attraction de Brest. Brest est une métropole, doté d'un grand centre urbain (selon la densité de population)⁷, située à 30 kms de Lesneven. C'est donc une zone urbaine attractive pour

⁷Selon l'agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise « L'Aire d'Attraction d'une Ville (AAV) définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire

l'intercommunalité, bien que les résident.es de la CLCL travaillent principalement sur les communes de l'intercommunalité ou les intercommunalités environnantes.



Carte de la Communauté de Communes de la CLCL

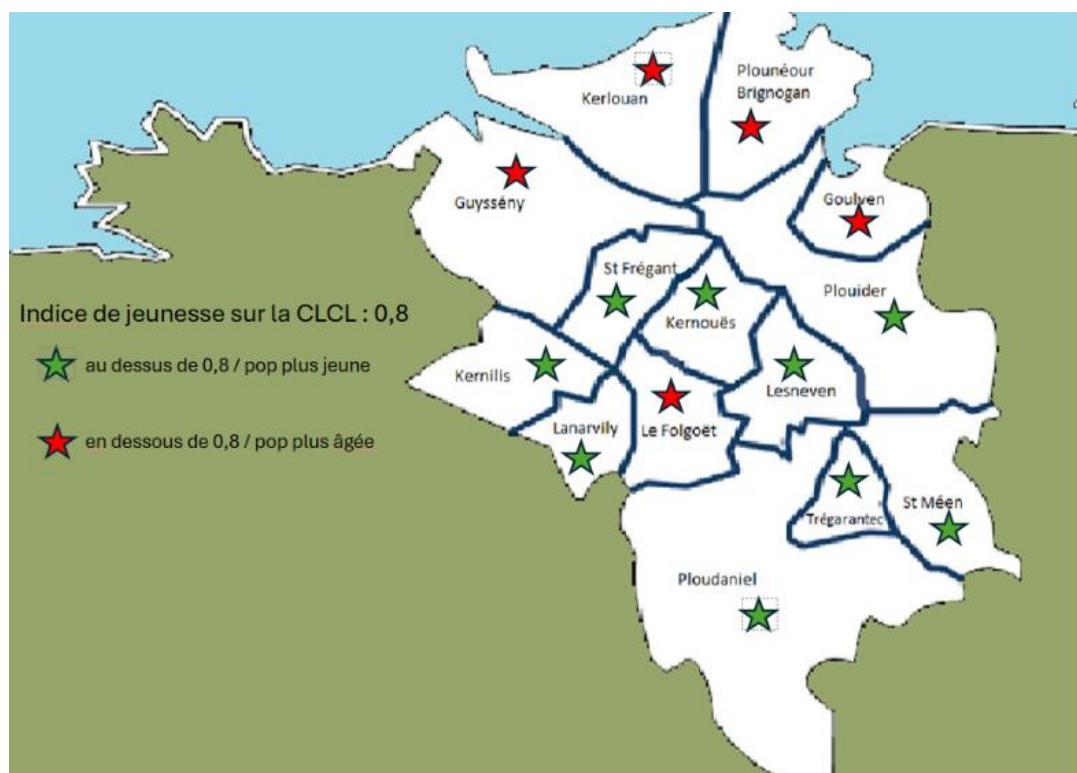
Source : [Lesneven-Côte des Légendes](#)

Les jeunes au sein de la CLCL représentent 9,8% de la population et sont au nombre de 4 512 pour la tranche d'âge 13-29 ans. L'indice de jeunesse⁸ y est de 0,8. A titre comparatif, l'indice de jeunesse breton est de 0,78. C'est donc un indice plutôt élevé car il montre que les jeunes sont présents dans le territoire, même si ce n'est pas tout à fait à part égale que la population de plus de 60 ans. Au sein même de l'intercommunalité, la répartition

est composée d'un pôle, défini à partir de critères de population et d'emploi, et d'une couronne, constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. »

⁸ L'indice jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de plus de 60 ans. A la CLCL, pour 100 personnes de plus de 60 ans il y'a 80 personne de moins de 20 ans.

des jeunes sur les communes n'est pas homogène. Lesneven, Ploudaniel et Le Folgoët concentrent plus de 500 jeunes, Ploudaniel ayant un indice de jeunesse à 1,1 et les deux autres communes 0,8 et 0,7. Les communes de Saint-Frégant et Trégarantec comptent moins de 200 jeunes dans leur population et un indice de jeunesse à plus de 2. Ce sont les communes littorales, Plounéour-Brignogan-Plages, Kerlouan et Guissény, avec entre 200 et 300 jeunes qui ont l'indice jeunesse le plus faible de la CLCL avec moins de 0,6.



Carte de la CLCL avec les indices de jeunesse par commune en fonction de l'indice de jeunesse intercommunal

Source : CAF29, 2025

Décrire ce territoire amène à caractériser quelques éléments sur la jeunesse dite rurale. Si les jeunes ruraux.les ont longtemps été moins étudié.es que les jeunes urbain.es, différents travaux viennent aujourd'hui éclairer notre connaissance de ce public et en dégager des spécificités (Amsellem-Mainguy, 2023 ; Coquard, 2019 ; Renahy, 2010). Les jeunes Français.es de 15 à 29 ans sont 27% à être « ruraux.les » (Brutel, 2019). Pour autant, la jeunesse rurale, bien que pouvant regrouper des éléments communs n'est pas homogène (Amsellem-Mainguy, 2023 ; Coquard, 2015). Il existe en effet « des » jeunesse rurales (comme il existe des jeunesse urbaines), avec des territoires ayant des réalités socio-

économiques variées, et réunissant des groupes sociaux différents (Lemêtre & Orange, 2016). La distinction d'avec les jeunes urbain.es est également à nuancer. Les discours médiatiques et politiques vont influer sur les représentations des jeunesse. Si les jeunes urbain.es sont vus comme des « jeunes à problèmes », les jeunes ruraux.les font également l'objet de beaucoup de représentations (Coquard, 2015). Ainsi, ce sont souvent les groupes sociaux perçus comme vulnérables qui seront étudiés afin de développer des politiques publiques à leur destination, notamment du fait de l'éloignement des services.

Les travaux académiques mettent donc en exergue : le chômage dans les territoires ruraux, le rapport des jeunes aux mobilités, l'éloignement des services, les parcours scolaires, étudiants et professionnels et ce que cela produit sur leurs trajectoires de vie. Les sociabilités particulières sont également traitées (Amsellem-Mainguy, 2023 ; Coquard, 2019). Les travaux de Renahy ou Ansellem-Mainguy abordent les spécificités et différences entre les genres. L'inscription sur un territoire est partiellement distincte entre homme et femme (la conception du genre étant ici binaire). Les sociabilités construites dès l'enfance divergent entre elleux. Les femmes sont plus présentes dans la sphère privée et dans l'espace domestique. Les jeunes adolescentes s'éloignent par exemple des pratiques sportives, vont se retrouver beaucoup dans les sphères privées, dans une culture dite «de la chambre » (Devaux, 2014). Les garçons quant à eux ont un rapport différent aux mobilités, et se retrouvent plus jeunes à fréquenter l'espace public (Devaux, 2014). Ces différences ne seront pas plus détaillées ici, mais témoignent de l'existence d'une sociologie tournée vers la ruralité. Les trajectoires scolaires des jeunes ruraux.les peuvent également être spécifiées. L'accès aux études universitaires est plus compliqué, de par un éloignement des établissements et de par l'attachement porté au territoire, l'éloignement des contextes sociaux et familiaux...

Pour autant, si on peut alors parler d'une jeunesse rurale ou plutôt « des » jeunesse rurales, comment les considérer comme un groupe partageant des spécificités tout en reconnaissant la diversité des réalités des jeunes qui le constitue ? Comment prendre en compte leur diversité ? Les jeunes ruraux.les et leurs engagements intéressent le projet RAJE ainsi que le présent projet de mémoire. Des visions extensives des jeunesse rurales et des engagements seront utilisées. Se baser sur les travaux décrits plus haut est nécessaire et guidera ce travail en s'appuyant sur le territoire de la CLCL décrite également ci-dessus.

2) Problématisation

Après avoir abordé l'engagement comme une démarche personnelle de la part des jeunes, parfois soumis à la contractualisation, le contexte social dans lequel il s'inscrit suscite à son tour l'intérêt. La participation est définie comme « action de participer à quelque chose, part prise à quelque chose » ou « association des citoyens au pouvoir » par le Larousse⁹. Aborder la notion de participation des jeunes contribue à comprendre la manière dont les institutions et les organisations mettent en place des dispositifs ou des instances pour permettre l'engagement des jeunes. Des dispositifs voient le jour à différentes échelles de l'action publique. Un premier dispositif phare des organisations publiques est le Conseil de jeunes, que l'on peut retrouver à tous les échelons de l'action publique : Conseil municipal de jeunes, Conseil régional, Conseil européen... Ces instances favorisent la participation à la vie citoyenne, dans une perspective d'inclure et de favoriser l'engagement politique des jeunes alors même que les limites de ces conseils et de cette forme de participation sont documentées (Lehericey, 2015). Concernant le dispositif « service civique », ce sont également des organisations qui mettent en place des missions à proposer aux jeunes, et qui portent donc une certaine vision de ce que doit être l'engagement juvénile. Ce que produit d'ailleurs ce type de volontariat sur l'engagement bénévole est documenté par Bacou et al. (Bacou et al., 2014). Comme dit plus haut, ces formes valorisées et soutenues par les pouvoirs publics entretiennent une normativité à l'engagement et à ce que serait un « bon engagement » (Bost et al, 2022).

Dans la mesure où les initiatives portées par les jeunes ne se font pas uniquement dans les espaces institutionnalisés, ce travail tend à aborder également les formes informelles et non formelles proposées par des acteurs autres qu'institutionnels. La définition des acteurs de jeunesse, de leur rôle dans l'accompagnement des jeunes et de ce que produisent leurs actions et leurs positionnements dans l'engagement des jeunes s'impose. En effet, ce sont des piliers dans l'accompagnement à la participation et à l'engagement des jeunes (Lehericey, 2015). Une vision extensive de ces acteurs sera utilisée, en tenant compte du fait qu'ils ont donc des cultures professionnelles propres et des visions ou conceptions de ce qu'est la participation (Goździk-Ormel, 2015 ; Taru, 2023). Dans son article Goździk-Ormel décrit également les rapports entretenus entre les jeunes et les adultes proposant des

⁹ Définitions : participation - Dictionnaire de français Larousse

dispositifs comme une « forme de partenariat ». C'est cette conception sur laquelle se basera cet écrit (Goździk-Ormel, 2015).

Pour expliciter ce propos, la notion de travail de jeunesse est précisée ci-après. En effet, « le travail de jeunesse est un outil essentiel pour établir le contact avec les jeunes et de leur offrir des services » (Williamson et al., 2022). Dans un premier temps, la sociologie des professions permet de regarder comment les « travailleurs de jeunesse » sont divers et peuvent recouvrir différentes approches (Williamson et al., 2022). Un objectif commun « d'épanouissement des jeunesse » et de « développement social et culturel » est partagé, mais prend pourtant forme dans différents contextes (Taru, 2023). Ces activités sont regroupées sous des termes comme travail socio-éducatif, éducation populaire, animation socioculturelle... En France, historiquement le terme d'éducation populaire est employé et recouvre différents domaines et différentes pratiques « hors l'école ». L'articulation entre ces deux domaines (éducation populaire et scolarité) ayant d'ailleurs fait l'objet de travaux (Becquet, 2021 ; Camus, 2025). Ce ne sont pas uniquement des temps de loisirs, mais également des espaces d'éducation et de citoyenneté qui sont mis en place pour les enfants et les jeunes par les individus du secteur (Lebon, 2020). Ce sont des « mouvements de jeunesse » et d'éducation populaire, avec des visions hétérogènes sur les jeunesse et sur leurs pratiques qui ont contribué à l'essor de l'animation. Ce secteur, essentiellement associatif, a été intégré dans le champ des politiques publiques et a fait l'objet d'une structuration et d'une professionnalisation dans le courant du vingtième siècle (Becquet, 2021). Aujourd'hui, en France, le terme « animation socioculturelle » est employé pour faire référence à ces professionnel.les et ce secteur tourné vers l'encadrement, mais aussi l'accompagnement des enfants et des jeunes. Ainsi, des diplômes et des formations encadrent les pratiques actuelles. Pour développer des offres d'accueil périscolaires, des accueils de loisir, des espaces jeunes, etc., les structures et collectivités emploient donc des animateur.ices professionnel.les (Lebon, 2020). Toutefois, ces derniers constituent un groupe hétérogène. En effet, la multiplicité des conceptions du métier caractérise encore l'animation de jeunesse et socioculturelle (Camus, 2025). Les pratiques sont également en prise avec les contextes sociaux et politiques (Becquet, 2021 ; Camus, 2025). Elles sont aujourd'hui en partie tributaires des partenariats établis avec des institutions telles que les Caisses d'allocations familiales ou l'Etat. Le développement de politiques liées à l'engagement amène à renforcer l'accompagnement de jeunes autour de leurs projets. Le

dispositif « PS jeunes »¹⁰ financé par les CAF témoigne de cette évolution et de ces récentes modalités d'intervention promues pour travailler auprès des jeunes (Camus, 2025). Bien que des financements existent et promeuvent l'animation jeunesse et socioculturelle, les postes d'animateur.ices restent précaires (salaires bas, contrats courts...) et la profession se caractérise par des conditions fragiles.

Les frontières de ce potentiel groupe professionnel sont difficiles à établir (Becquet, 2021 ; Lebon, 2020). Le terme « travailleur.euses de jeunesse » explicité ici ne se réduit pas à ces animateur.ices professionnel.les et interroge l'aboutissement de cette professionnalisation (Becquet, 2021). Des bénévoles constituent encore une partie des travailleur.ses de jeunesse et encadrent des jeunes dans certains espaces, notamment associatifs. Les associations sont en effet des actrices majeures dans ce secteur et comptent sur des salarié.es (pour qui elles sont les principaux employeurs), mais aussi sur des bénévoles (Lebon, 2020). Ce sont des travailleur.ses « moins identifiés, mais bel et bien présents » (Becquet, 2021). Ce qui distingue les bénévoles des travailleur.ses rémunéré.es va au-delà d'une reconnaissance par les pouvoirs publics, mais porte également sur leurs valeurs, leurs motivations à être travailleur.ses de jeunesse, et jusque leurs conceptions mêmes des jeunesse (Taru, 2023). Les enjeux autour de la place des bénévoles dans les associations et l'articulation entre professionnalisation et bénévolats existent (Lebon, 2020). Alors, malgré des visions hétérogènes sur les pratiques, une histoire commune se dessine et leurs activités auprès des jeunesse permettent d'employer ce terme de « travailleur.ses de jeunesse », qui guidera ce travail. Cet écrit, considérera tant les travailleur.ses rémunéré.es que les bénévoles.

Alors, quelle place ont-ils dans l'engagement des jeunes ? Comment les pratiques de ces professionnel.les soutiennent-elles les dynamiques collectives des jeunes et leurs engagements ?

Ces éléments amènent à questionner les formes d'engagements des jeunes, leurs dynamiques, en tant que « conjoncture nouvelle » (Richez, 2012) ; et soulignent l'intérêt d'aborder l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours. Ces trajectoires s'inscrivent dans des contextes sociaux et territoriaux. Les contextes sociaux créés par l'animation socioculturelle sont-ils favorables à l'engagement des jeunes ? Les sociabilités des jeunes

¹⁰ Mise en place par la CNAF en 2019 et déployée par les CAF, la Prestation de Service Jeune (PS jeunes) co-finance des postes d'animateur.ices qui accompagnent spécifiquement les jeunes dans leurs projets. Cela a vocation de soutenir les projets collectifs et individuels et de favoriser l'engagement des jeunes. La démarche d'aller-vers est également promue par ce dispositif.

permettent-elles l'engagement ? Dans quelle mesure ? Quels liens entretiennent les travailleur.ses de jeunesse auprès des jeunesse ?

Dans la mesure où ce travail s'inscrit dans RAJE, cet écrit questionnera le contexte du territoire de la CLCL. Comment diverses formes d'engagement peuvent prendre forme chez les jeunes ruraux.les ? Ainsi il sera question des formes d'engagement des jeunes, de leurs fonctions et de leurs conséquences sur le territoire. Cet écrit a pour volonté de questionner les spécificités du territoire rural dans la socialisation des jeunes et dans leurs parcours d'engagement.

Ainsi, la problématique suivante a été posée pour guider ce travail de recherche : « Dans quelle mesure les jeunes d'une intercommunalité à dominance rurale s'engagent et construisent leur parcours avec les travailleurs de jeunesse du territoire ? »

Dans un premier temps, le postulat que ces jeunes ont des profils similaires et qu'iels partagent un intérêt commun pour des projets collectifs est formulé. Les activités de ces jeunes et leurs formes d'engagement seront alors exposées. Ainsi, bien que les contextes dans lesquels les engagements prennent forme soient divers et multiples, les jeunes engagé.es s'intéressent aux secteurs de l'animation socioculturelle, de l'enseignement ou de l'éducation.

Deuxièmement, pour comprendre les engagements des jeunes sur la CLCL, il est essentiel de s'intéresser à leurs parcours et trajectoires au sein de la CLCL. Les pratiques collectives qu'investissent ces jeunes les amènent à des engagements divers. Ce sont des individus à travers leurs sociabilités et les relations interpersonnelles qui favorisent et soutiennent ces implications dans la vie associative ou locale. Ces relations se construisent dans des contextes sociaux précis. Les processus qui mènent à l'engagement et à favoriser des parcours pour les jeunes seront ainsi exposé.

La dernière partie de ce travail sera développée sur les conséquences de ces engagements et sur le vécu des jeunes engagés au sein de la CLCL. L'engagement favoriserait l'attachement des jeunes au territoire. Enfin, si l'engagement impacte les jeunes sur le plan personnel et collectif, les fait évoluer, ces derniers contribuent également à faire évoluer les organisations du territoire et ils dynamisent ainsi la vie associative et locale.

METHODOLOGIE

Afin de comprendre le sujet et les différents concepts associés et de répondre à la problématique posée, des lectures académiques sur l'engagement et la participation des jeunes ont été faites. L'engagement des jeunes par le prisme de la sociologie, mais également au sein des politiques publiques a été appréhendé. Les travaux en sociologie sur les jeunes ruraux.les cadrent le travail. Les approches du travail de jeunesse ont permis de se plonger dans l'univers de la sociologie des professions.

Ensuite, il est important de comprendre comment le travail de terrain a été facilité par une enquête réalisée au sein du projet RAJE. Menée auprès des jeunes du territoire dans le cadre de missions d'alternance, elle constitue le matériau principal de ce travail. La rencontre de jeunes de 16 à 25 ans a été définie dans le cadre de l'enquête, mais également pour ce mémoire. En effet, les « jeunes » exprime un groupe social aux contours flous, où les frontières d'âge ne sont pas fixées (Amsellem-Mainguy & Vuattoux, 2018). La tranche d'âge définie n'a pas vocation à englober tous.les jeunes, mais à cadrer le travail.

Dans RAJE, elle a été retenue pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ce sont des jeunes qui ne fréquentent pas les espaces locaux destinés aux jeunes sur le territoire (ce sont les jeunes collégiens de 12 à 14 ans qui y sont le plus présent.es). Ce sont donc des jeunes que les animateur.ices professionnel.les connaissent peu. Ces derniers souhaiteraient développer leurs actions auprès des plus de 16 ans, et iels souhaitent réfléchir leurs interventions à leur destination. Les élus considèrent également que ces jeunes qui se retrouvent beaucoup dans les associations pratiquent des activités mal identifiées et qu'iels rencontrent peut-être des besoins non couverts. L'enquête cherchait donc à comprendre les ressorts de ces engagements et leurs impacts sur les jeunes et sur le territoire. Pour ce mémoire cette tranche d'âge semblait donc pertinente également. Aussi, de nombreuses formes d'engagement sont permises du fait de leur âge comme le service civique ou l'entrée en formation BAFA, permettant de prendre en compte de multiples formes d'engagement dans la méthodologie sur le terrain. Enfin, c'est une population qui entre au lycée puis dans la vie d'adulte, avec des problématiques d'orientation plus prégnantes mais également d'autonomie et de mobilité. Dans les faits, des jeunes de 15 ans ont aussi été rencontré.es malgré la définition de la tranche d'âge à 16-25 ans. En effet, lors d'un focus group organisé dans un club associatif, les jeunes de la tranche d'âge prévue étaient absent.es. Ce sont donc des jeunes de 15 ans, appartenant à la même section sportive qui ont été rencontré.es. Durant l'enquête,

les jeunes mineur.es ont elleux-mêmes informé leurs parents de la démarche d'enquête et de recherche, certains parents ont directement été contactés si nécessaire.

Les observations participantes, entretiens individuels et *focus groups* s'appuient sur RAJE et son approche participative pour constituer une méthodologie de recherche mixte et distincte de l'enquête présentée. Les observations participantes ont été menées au sein d'instances ou de groupes de travail, liés à l'animation jeunesse sur le territoire, afin de comprendre les enjeux du secteur propres au territoire. De la littérature grise complète ce matériau qualitatif pour affiner la compréhension de la politique jeunesse du territoire et des pratiques d'animation de jeunesse qui s'y déploient. Ensuite, pour garder une cohérence avec la vision extensive de l'engagement qui sous-tend cet écrit, des rencontres avec des jeunes pratiquant diverses formes d'engagement ont été réalisées.

Pour se mettre en lien avec elleux, ce sont tout d'abord les associations du territoire qui ont été contactées. Ces organisations, comprenant parfois des équipes ou sections jeunes, ont relayé l'information auprès de leurs membres âgé.es de 16 à 25 ans. Les structures d'animation socioculturelle ont permis d'être mis en contact avec des jeunes déployant d'autres engagements, et d'aller rencontrer des jeunes en cours de formation BAFA ou au sein des établissements scolaires. Aller vers différentes organisations s'inscrit alors dans la considération des travailleur.euses de jeunesse définie précédemment. La rencontre de jeunes dans ces cadres institutionnalisés et formels était envisagée comme un moyen d'accéder à des jeunes engagé.es de manière informelle et à d'autres pratiques d'engagement. De jeunes individus ou des collectifs ont été intéressé.es pour échanger et ont répondu présent.es lors d'entrevues organisées au sein des clubs, d'établissements scolaires, ou de salles mises à disposition par la Communauté de communes. Des entretiens téléphoniques ou en visio ont également été conduits. Ainsi, des *focus groups* et des entretiens semi-directifs individuels ont été réalisés. Il a été très intéressant de pouvoir s'appuyer sur les deux formes d'entretien, car elles se complètent pour rendre compte de « l'influence des structures sociales sur les manières d'agir et de penser » (Cardon & Desanti, 2007). La méthode mixte tente ainsi de pallier les limites de chaque outil. Les entretiens individuels ont permis d'aborder plus spécifiquement les notions de parcours de vie, de parcours associatif, du vécu de l'engagement. Cette méthode permet en effet d'approfondir les processus de construction des individus, le « sens donné aux actions » et de « restituer les logiques des conduites et des discours » (Cardon & Desanti, 2007). Les *focus groups* quant à eux ont permis d'échanger sur les pratiques collectives, les sociabilités liées à

l'engagement et l'intérêt collectif à s'engager. Les dynamiques collectives sont ainsi ressorties. Les membres des associations pouvaient se répondre entre eux, enrichissant, étayant ou contredisant certains propos tenus. Le vécu individuel était, à l'inverse, moins développé. L'animation du premier focus group a constitué un baptême pour l'enquêtrice, mais la gestion de groupe des entretiens suivants s'est toujours bien déroulée. L'identification au genre n'a pas été demandée aux jeunes, c'est donc dans une conception binaire du genre et en se fiant aux stéréotypes liés aux expressions de genre que la question sera traitée.

En tout, ce sont sept entretiens individuels qui ont été retranscrits et analysés et sept focus groups qui ont été menés, permettant ainsi de rencontrer une cinquantaine de jeunes. Les entretiens collectifs n'ont pas tous été enregistrés et retranscrits, mais la prise de notes a été effective durant tout le déroulé de ces séances. Une première transcription commentée a été réalisée avant de procéder à une analyse thématique de contenu. Le terrain de recherche présente des limites, car certaines formes d'engagement ont été peu retrouvées dans les propos tenus, tant dans les entretiens individuels que de groupes. L'échantillon reste faible pour représenter les expériences d'engagement informelles. Le temps restreint pour l'enquête et le manque de réponse de certains jeunes contacté.es, celleux les plus éloigné.es des institutions, a influencé cela.

Bien que les entretiens de groupe soient plus complexes à retranscrire et à analyser, les échanges riches et complémentaires ont mené à une analyse thématique fine mise au regard de la littérature précédemment rassemblée. Toutefois, de nouvelles lectures ont été nécessaires et éclairantes pour répondre à la problématique et pour la rédaction de ce document.

Encadré 1 : Enquêter auprès des jeunes

Dès le début des missions d'alternance et de la phase d'exploration du mémoire s'est posée la question de la relation aux jeunes et du positionnement lors d'enquête. Si l'accès au terrain était facilité par l'approche participative de RAJE, c'est l'accès aux enquêté.es qui est ici évoquée (Amsellem-Mainguy & Vuattoux, 2018). Comment aborder des jeunes lorsqu'on représente une institution ? Et surtout quel impact cela a-t-il ? Le contexte social dans lequel s'inscrivent l'enquête et les entrevues est à identifier. En effet, la relation est inégale, avec la détention de capitaux culturels différents, de postures singulières et d'attentes distinctes entre chercheur.ses et enquêté.es. La relation d'enquête en tant que « rapport social particulier » (Cardon & Desanti, 2007) doit donc être pensée pour construire un lien de confiance pour recueillir le matériel qualitatif (Vulbeau 2006). La particularité d'une enquête auprès des jeunes réside également dans le rapport de subordination entre adultes et plus jeunes, notamment mineurs. Les représentations des un.es et des autres impactant ainsi les postures et les propos tenus. La forme et le contenu de l'entretien doivent être donc réfléchis pour s'adapter aux enquêté.es. Lors des entretiens individuels réalisés, l'élaboration de frises pour aborder et soutenir le discours autour des parcours des jeunes a été envisagé. Pour autant, cela n'a pas été utile, les entretiens ont suffi en eux-mêmes à mettre en avant les trajectoires de vie et les logiques qui les ont construites. Par ailleurs, des biais de confirmation ou de désirabilité sociale peuvent être présents.

Ainsi, une attention particulière a été portée à la posture et à la construction de lien de confiance dès les premiers contacts aux organisations et aux jeunes, tant dans la présentation de la démarche d'enquête et du projet RAJE que dans le savoir-être et la posture lors des rencontres. L'espoir de maintenir ce lien lors d'une présentation du travail et de ces conclusions est manifeste.

Partie 1 - Caractéristiques socio-démographiques et formes d'engagement des jeunes rencontrés

Bien que « les jeunes » ne soient pas une population définie par une tranche d'âge spécifique, ce terme désigne une période de transition de l'enfance à l'âge adulte, « la jeunesse comme un état intermédiaire » (Mauger, 2019, p. 28). La jeunesse marque le passage dans le monde des adultes (Galland, 2011). Les expériences liées à cette période transitoire de la vie construisent les individus, il « *s'opèrent en son cours de multiples transformations, des apprentissages, des expériences, l'intériorisation ou, au contraire, le rejet des normes sociales dominantes, etc., qui aboutissent à la construction des individualités et à l'engagement des jeunes dans la vie d'adultes* » (Dumollard, 2020, p. 20). Les contextes sociaux dans lesquels les jeunes évoluent, mais également les contextes territoriaux marquent donc leur trajectoire de vie (Amsellem-Mainguy, 2023 ; Coquard, 2019). Les activités liées à l'engagement constituent donc des expériences pour les jeunes et créent des contextes spécifiques. Qu'en est-il du contexte de la CLCL ? Quels sont les engagements sur ce territoire, défini plus haut comme rural ?

Ce premier chapitre présente les jeunes engagé.es rencontré.es dans le cadre de l'alternance et pour le présent mémoire. Un portrait de leurs engagements, des activités réalisées, mais également de leurs caractéristiques sera dressé. Les jeunes présenté.es ci-après habitent tous, au moment de l'entretien, une des communes de la CLCL et s'engagent de manière ponctuelle ou annuelle dans des activités de diverses formes. Malgré des éléments communs, la description faite ici permet de mettre en lumière des situations parfois variées au sein de ce corpus. Les exceptions seront ainsi mentionnées. Si l'échantillon ne permet pas une réelle montée en généralité pour parler d'engagement de jeunes ruraux.les, le contexte spécifique du territoire de la CLCL doit être posé. Malgré le biais évident du peu de rencontres de jeunes engagé.es de manière informelle, ce portrait permet de poser le contexte et le corpus sur lesquels se basent les analyses qui suivront.

I- Caractéristiques socio-démographiques

I- A) Les âges de l'engagement

Une tranche d'âge spécifique et figée ne pourrait caractériser « les jeunes ». Pour autant, l'âge des jeunes rencontrés est intéressant à mettre en valeur, afin de saisir leur profil, ainsi que les spécificités de leurs engagements sur ce territoire. Dans le cadre associatif, ce sont des jeunes entre 16 et 24 ans qui ont été rencontrés, dans les trois formes explicitées en introduction : formelle, non formelle et informelle. C'est souvent l'entrée au lycée, à partir de 16 ans, que l'on voit les premières activités dans l'engagement. Lise, 21 ans, service civique et encadrante en club sportif évoque ainsi :

« Dans le club, souvent à partir de 16-17 ans, les filles peuvent commencer à devenir entraîneurs. »

Les jeunes mineur.es cumulent des engagements non-formels et informels. Ils s'impliquent dans les activités courantes des associations et développent leurs pratiques électives. Ils participent en tant que bénévoles lors d'événements ponctuels par exemple, mais aussi beaucoup dans des activités liées à l'entraînement des autres jeunes et des équipes sportives.

L'accès à la majorité entraîne un intérêt plus grand porté aux formes d'engagement plus formels. Le service civique par exemple, est retrouvé chez les jeunes de plus de 20 ans. Voici les propos de Théo, 20 ans, service civique et encadrant en club sportif qui en témoigne :

« En fin d'année, je me suis dit en fait au final, j'ai envie d'être enseignant, j'aimerais bien faire ça avec différentes interventions que j'avais faites. Donc voilà. J'avais demandé à GLL d'être service civique et puis voilà, il m'a dit qu'il allait gérer mon dossier ».

Le service civique s'inscrit dans les parcours étudiant et d'orientation, suite par exemple à la une remise en question des cursus de formation :

« Donc, j'étais un peu perdue. Et du coup, j'en ai parlé avec des copines qui m'ont dit de prendre le temps de réfléchir, comme ça, parce que je n'avais pas envie de... Je me disais que si en septembre, je n'avais pas trouvé, du coup je savais que je cherchais

quelque chose dans le coin, parce que je n'avais pas envie de partir à l'étranger. Enfin, je voulais vraiment prendre un an pour réfléchir. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante en club sportif.

Iels continuent des engagements bénévoles parallèlement aux engagements formels. L'animation volontaire est pratiquée à toutes les catégories d'âge, lorsque le.la jeune s'intéresse aux secteurs de l'animation, de l'enseignement ou de l'éducation. Iels commencent tous.les leur formation entre 16 et 17 ans. Iels utilisent leur BAFA pour des jobs sur les temps de vacances en fonction de leur parcours scolaire, de leurs besoins, mais surtout de leur temps libre. Les études prennent le plus souvent le pas sur cette pratique volontaire.

I- B) Une parité constatée

Après avoir abordé l'engagement des jeunes rencontré.es au regard de leurs âges, le genre peut aussi être traité. C'est quasiment à parts égales qu'ont été rencontré.es des hommes et des femmes. La parité est relevée dans le corpus : au sein des associations sportives, tous les genres sont représentés dans les diverses tâches et activités énoncées plus haut. Au sein des clubs de foot, il existe une section féminine et une section masculine. Sur la CLCL, les jeunes femmes sont donc invité.es à poursuivre cette pratique sportive et à s'engager alors même que la pratique sportive chez les femmes et minorités de genres décroît à l'entrée dans l'adolescence (Renahy, 2010). Des jeunes de ces deux sections ont d'ailleurs été rencontré.es. Iels réalisent le même type d'activité au sein des clubs (arbitrage, encadrement...). C'est au sein des associations caritatives qu'il y a eu le moins de représentations masculines. Durant un entretien avec l'association Altersud¹¹, un seul garçon était présent. En effet, l'implication bénévole des garçons est beaucoup plus retrouvées dans les associations sportives (Renahy, 2010). Les travaux sur le foot montrent d'ailleurs des rôles différenciés entre les garçons (qui jouent, participent aux compétitions, qui performent et valorisent une forme de masculinité ou de virilité sur les terrains) et les femmes (qui participent plutôt aux tâches organisationnelles, logistiques mais qui font surtout partie du public et qui soutiennent les garçons dans les gradins) (Renahy, 2010). Ces éléments ne sont pas spécifiquement retrouvés dans l'échantillon du présent travail. De plus, les projets et les actions à destination des jeunes, au sein des dispositifs

¹¹ L'association Altersud est une association à vocation humanitaire. Ce sont des lycéen.nes du lycée Saint François Notre-Dame de Lesneven qui en font partie. Des fonds sont collectés durant l'année par les élèves, leur permettent d'organiser des voyages au Togo et pour verser de l'argent à des organisations togolaises. Les actions des jeunes sont soutenues par l'équipe pédagogique du lycée.

d'action publique par exemple, ciblent rarement le genre féminin et peinent à favoriser la mixité et l'implication des jeunes femmes et des minorités de genre (Breton et al., à paraître).

I- C) Place de la scolarité dans l'engagement

Les jeunes rencontré.es ont des profils scolaires différents. Le début de la vie lycéenne sur l'intercommunalité marque un tournant pour les jeunes de l'intercommunalité. Un enseignement privé est possible à Lesneven, mais si les jeunes choisissent un enseignement public, ils devront se rendre à Landerneau, une commune hors de CLCL. Certain.es jeunes vont également à Brest pour leurs études et restent à l'internat. Le lycée marque donc une première mobilité en dehors de la communauté de communes. Des jeunes lycéen.nes connaissant ces différentes situations sont présent.es au sein d'une même association. C'est le cas dans un club où deux jeunes encadrent ensemble une équipe mais sont scolarisées dans deux établissements différents : une à Landerneau et l'autre à Lesneven. Des jeunes d'une association lycéenne de Lesneven ont également été rencontré.es. Si les membres sont issu.es du même établissement scolaire, iels n'habitent pas tous.tes la même commune.

Les majeurs rencontrés ne sont plus au lycée. Une seule jeune est encore en études. Les autres sont en service civique ou en emploi.

I- D) Des jeunes dispersé.es dans le territoire de la CLCL

Les jeunes rencontré.es habitent différentes communes de la CLCL : de Lesneven aux communes littorales en passant par le petit bourg de Kerlouan. Iels sont parfois constraint.es de s'engager dans d'autres communes que celle de leur lieu résidentiel. Certaines associations se trouvent uniquement dans la commune centre, Lesneven. Les jeunes les fréquentant ne sont pas tous habitants de la commune. D'autres associations sont spécifiques à une commune donnée, comme le comité d'animation du Folgoët par exemple. Les clubs sportifs réunissent des jeunes qui habitent dans les différentes communes de la CLCL. En effet, toutes les communes ne disposent pas d'un club pour chaque discipline, même si certaines activités sportives sont présentes dans plusieurs d'entre elles (le foot, le handball...). Dans un même club, des jeunes résidant dans des communes différentes ont donc été rencontré.es. Dans le cas de l'animation volontaire, la rencontre des jeunes en formation BAFA a permis la rencontre avec de jeunes résidant sur toutes les communes de l'intercommunalité.

II- Engagements divers, dynamiques partagées

II- A) Des activités multiples sous des formes variées

A la CLCL, de nombreux engagements sont présents, des formes institutionnelles aux informelles. Les activités des jeunes et leurs formes d’engagement sur le territoire seront donc exposées en nous appuyant sur les contenus des entretiens menés. Les jeunes témoignent bien souvent de multiples engagements et de parcours dans une pratique artistique ou sportive. Au-delà de leurs engagements, certaines caractéristiques les rassemblent et d’autres les distinguent.

La nature des activités d’engagement est différente selon les organisations dans lesquelles s’engagent les jeunes. Dans les associations sportives, la pratique en tant qu’adhérent.e et joueur.euse ou athlète ne sera pas énoncée et prise en compte comme un engagement. Ce sont des tâches liées au bénévolat qui seront considérées. Les associations sportives impliquent beaucoup de tâches liées à l’entraînement des autres jeunes, l’encadrement, l’organisation de matchs et de compétitions. La participation aux réunions dépend également des associations et de leur fonctionnement mais est retrouvée dans toutes les organisations. Un même type d’activité peut être retrouvé mais sous des formes d’engagement différentes. Une description des activités est faite ci-dessous sous forme de tableau, exposant par exemple que l’encadrement et l’entraînement d’équipe peut se faire de manière formelle ou non formelle. Voici donc ci-après ce que font concrètement les jeunes dans leurs activités d’engagement :

Tableau 1 : Types d'activités et formes d'engagement.

Type d'activités	Forme d'engagement
Pratique sportive ou culturelle ou actions de solidarité/caritatives : arbitrage, réalisation de court-métrage, tâches diverses et courantes.	Non formelle et informelle : bénévolat ponctuel ou régulier, participation à des collectifs.
Encadrement et animation : entraînement d'équipe, accompagnement aux compétitions, coaching individuel, accueil de loisir...	Formelle et non formelle : bénévolat associatif régulier, service civique, animation volontaire.
Organisations et participation à des événements : temps de cohésion de groupe, événements publics, récolte de fonds...	Non formelle : bénévolat associatif ponctuel ou régulier.
Gouvernance associative et citoyenne : membre de bureau, vie locale...	Formelle et non formelle : bénévolat associatif régulier, conseils municipaux de jeunes.

Différentes activités sont possibles pour les jeunes engagé.es. Dans le cadre associatif, ces activités participent en grande partie à la vie courante de l'organisation et permettent les activités liées à la nature même de l'association : arbitrage, organisations de tournois... En club sportif, ce sont des tâches annexes à la pratique en tant que joueur.euse qui leur permettent de pratiquer et de faire vivre le club ou l'association. Dans ces associations sportives, tous les jeunes rencontré.es -à l'exception d'un jeune- pratiquent des sports collectifs ou d'équipe. Si les jeunes s'engagent dans ces activités, c'est qu'elles leur plaisent, iels y trouvent du plaisir. Cela vaut pour les jeunes dans les associations sportives, mais également caritatives, comme le décrit Chloé, 17 ans, bénévole en refuge animalier et en formation BAFA :

« *Parce que j'aime bien les animaux.* »

Aussi, tous.tes indiquent - à l'exception du même jeune- que l'engagement s'est fait d'une part, car la pratique sportive leur plaît, et d'autre part parce que l'activité dans laquelle iels s'engagent (animation, encadrement de jeunes...) les intéressent. L'implication dans

l'entraînement d'autres équipes et l'encadrement des plus jeunes est d'ailleurs l'activité la plus valorisée et la première rapportée par les jeunes en association sportive. Ce sont ces jeunes-là qui sont mis en valeur par les bureaux et gouvernant.es des associations avec qui le premier contact s'était établi. L'encadrement d'équipe ou de plus jeunes dans la pratique sportive permet également aux jeunes rencontré.es d'affiner un intérêt pour l'animation, l'enseignement ou l'éducation, ce qui sera explicité plus tard dans ce travail.

L'organisation d'événements occupe une part importante des activités des jeunes rencontrés dans les associations. L'organisation d'événements constitue une forme de bénévolat ponctuel, qu'iels ne mettent pas spécifiquement en valeur. Par exemple, au sein d'une association caritative, la mise en place d'un stand de vente de gâteaux se fait ponctuellement, permettant de récolter des fonds pour financer les autres activités de l'association, au cœur du projet associatif (ici un voyage international). Dans les clubs sportifs, les événements ponctuels sont généralement des temps de cohésion, de vie associative. Ils peuvent aussi être des temps de pratique sportive avec l'accueil de tournois ou de compétitions. Les jeunes y ont alors des statuts de bénévoles pour l'événement, parfois d'organisateur. ices.

Donc, l'engagement des jeunes, notamment associatif, vient dans un premier temps d'une activité plaisante et non contrainte. Alors, bien que le terme d'engagement revienne très peu dans les discours des jeunes, qui considèrent leurs activités comme plaisantes et non contraintes, iels s'impliquent dans différentes tâches et activités, permettant la pratique sportive ou culturelle et faisant aussi vivre l'association. Au sein des organisations, les tâches explicitées plus haut sont indispensables et nécessitent des moyens humains, bénévoles, que constituent alors ces jeunes engagés.

Ce sont des tâches qui s'ajoutent à l'implication dans la pratique et dans l'encadrement. Ces activités sont intriquées dans la vie associative et sont réalisées par des formes d'engagement diverses, mais majoritairement non-formelles.

Pour revenir sur les formes informelles d'engagement, le cas d'Axel peut être cité en exemple. Il est adhérent d'un club d'escalade, une pratique qui sera qualifiée d'individuelle n'étant pas un sport d'équipe à proprement parler. Il ne s'engage pas plus dans ce club car la pratique en elle-même ne nécessite pas d'encadrement particulier et ne propose pas d'évènement ou de temps qui nécessiteraient des bénévoles. Aussi, ce jeune, bien qu'appréciant la pratique sportive, se tourne plutôt vers des pratiques artistiques. Elles se font hors d'un cadre

associatif strict contrairement aux jeunes sportif.ves. La situation de ce jeune permet d'illustrer des engagements informels dans des activités artistiques et culturelles.

Encadré 2 : Entre pratiques juvéniles et engagements informels : le cas d'Axel

Axel a 17 ans. Il est scolarisé dans un lycée lesnevien et vit sur la commune de Plounéour-Brignogan-Plages avec sa sœur et ses parents. Il s'est installé avec ses parents sur l'intercommunalité en 2017, il avait alors 7 ans. En classe de cinquième, il adhère au club d'escalade, une pratique qu'il apprécie :

« Je l'ai toujours aimée. Sur les trucs, c'est assez cliché, mais quand j'étais petit, sur les rochers, dans les arbres, etc., ça m'a toujours attiré. Je l'ai retrouvé assez bien dans l'escalade, en tous cas ».

L'accueil dans le club est bon, il se fait des ami.es et continue l'escalade encore aujourd'hui. Cette année, il a même convaincu un ami d'en faire avec lui. Il ne s'est toutefois pas engagé au sein du club.

Axel est aussi musicien. Il fait de l'accordéon depuis une dizaine d'années. Il apprend grâce à des cours privés. Chez lui, en autodidacte, il pratique d'autres instruments comme le piano. Il fait aussi de la musique assistée par ordinateur (MAO). Il développe sa pratique musicale, seul mais aussi avec sa sœur. Pour faire de la MAO, il échange avec ses ami.es :

« On se partage nos musiques, les différents genres. »

En juin 2025, il projette de jouer de l'accordéon lors d'un événement lesnevien par exemple : le forum initiative jeunes organisée par la Structure Information Jeunesse (SIJ) de la Communauté de communes. C'est un engagement ponctuel. Axel développe aussi d'autres pratiques artistiques. En effet, il est intéressé par l'audiovisuel. Tout d'abord, il est inscrit dans un lycée privé où il a choisi une filière et des options « cinéma audiovisuel ». Dans le cadre de sa scolarité, il développe des projets cinématographiques : réalisation de court métrage, acting, tournages... C'est une pratique qu'il souhaite développer, car cela lui plaît beaucoup. Ainsi, il projette d'en faire son métier :

« Et le fait que je joue dans le film, ça annonce un peu ma future carrière. J'aimerais bien faire du théâtre, donc forcément, j'essaie de jouer dans tous les courts-métrages ».

Ensuite, il participe à des événements, comme des stages, des concours... dans ce domaine. Il prend notamment part à des festivals qui sont organisés par des associations du secteur de l'audiovisuel ou de l'éducation populaire. De manière informelle, il participe à des projets

d'ami.es qui habitent également le territoire. Il fait de la musique pour des films/court-métrage : « *Et dans ce court-métrage, il y a une petite séquence où je lui ai proposé de jouer de l'accordéon ; je fais aussi de l'accordéon en bande-son* », il participe en tant qu'acteur :

« *Je joue dans le film* ».

Il essaie d'aller également beaucoup au cinéma, notamment au cinéma associatif de Lesneven en compagnie d'ami.es ou de sa famille. De manière informelle, il échange avec des ami.es pour pratiquer les activités qui lui plaisent : cinéma et musique. Les pratiques d'Axel tournent donc essentiellement autour de l'artistique et du culturel, qu'il pratique parfois seul, mais qu'il partage toujours.

De plus, Axel s'engage dans de nombreux projets collectifs. Dans son discours, on retrouve toujours l'idée d'apprécier le travail en équipe :

« *Moi, j'ai toujours bien aimé travailler en groupe sur des projets (...) ; forcément, je trouve ça mieux de regarder ça (les films NDLR) avec des gens, parce qu'après, on peut avoir des retours.* »

Ces initiatives et projets s'appuient sur des acteurs associatifs qui proposent de soutenir leurs initiatives artistiques. Ses engagements relèvent essentiellement de formes informelles, mais sont parfois accompagnés par des structures, notamment associatives. L'intérêt de se professionnaliser, et de faire du réseau, se retrouve aussi dans son discours :

« *Ça nous entraîne pour nos futures écoles, sans doute, plutôt que de faire le BTS.* »

Si Axel ne se retrouve pas dans des pratiques d'encadrement de jeunes dans son club sportif, il projette toutefois de passer son BAFA pendant les vacances de Pâques. Son intérêt premier est de faire de l'animation volontaire et d'avoir un job saisonnier qui ne soit pas dans le domaine agricole. Pour autant, il espère pouvoir transmettre et réaliser des activités culturelles et artistiques auprès des jeunes :

« *Je trouvais que c'était intéressant faire des travaux avec les enfants, l'outil, etc.* »

Les pratiques de ce jeune illustrent la multiplicité des activités juvéniles possibles autour de pratiques culturelles et artistiques qui relèvent de formes variées d'engagements.

II-B) La multiplication des engagements

Mettre en exergue la multiplicité des activités d’engagement conduit à décrire des jeunes qui s’engagent dans de nombreuses activités associatives et qui prennent différentes formes. En effet, au sein d’un club sportif, un.e jeune pourra être encadrant.e mais également arbitre. Ce constat peut être élargi à l’échelle du territoire : les jeunes vont adhérer à une association, en plus d’être en service civique dans une autre organisation et de se former au BAFA… Des formes non-formelles et formelles s’imbriquent pour un.e même jeune au sein d’une ou de plusieurs associations. Pour illustrer ce propos, quelques portraits de jeunes sont présentés ici :

Encadré 3 : Des engagements formels et non formels forts au sein d’un club : l’engagement de Théo

Théo, vingt ans, est adhérent dans un club sportif. Arrivé en classe de quatrième sur le territoire, il intègre le club et une équipe en tant que joueur. A 17 ans, il obtient le BAFA et fait pendant quelques vacances de l’animation volontaire. Cette année, il est devenu entraîneur bénévole dans son club pour encadrer une équipe de plus jeunes joueurs. Il doit alors participer aux entraînements en semaine et accompagner son équipe lors des matchs les fins de semaine. Lorsqu’il y a des besoins, il arbitre certains matchs, en plus de continuer à jouer pour son équipe en tant que joueur. Cette année, il a également fait le choix de devenir service civique au sein du même club, cumulant alors différentes activités et engagements : « *Oui, ça s’emboîte bien. En tant qu’encadrant et service civique, c'est bien* ». Son implication constitue donc un engagement à la fois formel et non formel.

Encadré 4 : Divers engagements, forts mais dispersés : l'exemple de Chloé

Chloé a 17 ans, elle habite le territoire depuis l'enfance, elle a pratiqué différents sports dans des clubs différents sans continuer dans une pratique particulière. Elle vient de terminer son mandat au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de sa commune. Il y a un an, elle est devenue bénévole au sein d'une association caritative. Depuis, elle s'y rend tous les vendredis soir à la suite de sa journée scolaire. N'habitant pas la même commune, il lui est compliqué de s'y rendre d'autres jours. Aussi, lors des précédentes vacances scolaires, elle a commencé la formation BAFA et projette de faire de l'animation volontaire. Elle participe également à des projets collectifs dans le cadre scolaire et dans ses pratiques juvéniles : elle retrouve des ami.es les week-end, court avec une amie une fois par semaine.... Elle cumule donc des formes d'engagement formel et non formel.

Les formes d'engagement ne sont absolument pas isolées mais plutôt plurielles et combinées entre elles (Muxel, 2023). Elles correspondent ainsi aux trajectoires de vie des jeunes (Muxel, 2019). Un même individu s'engage dans différentes formes : Théo et une autre jeune, Lise, font tous les deux un service civique. Le premier au sein du club sportif et la seconde dans une autre organisation. Parallèlement à leur pratique individuelle en tant que joueur et athlète, iels sont tous.tes deux entraîneur.euses et coachs sportif.ves au sein de leur club. La grande majorité des jeunes rencontré.es font de l'animation volontaire parallèlement à tous leurs engagements associatifs. Sur sept jeunes rencontrés en individuels, six d'entre eux ont obtenu le BAFA et pratiquent l'animation volontaire.

L'engagement est intriqué avec la pratique sportive personnelle, mais également avec les activités scolaires ou étudiantes. Cela conduit les jeunes à avoir des plannings hebdomadaires chargés et centrés autour de leurs engagements, ce qui est partagé ici dans un extrait d'entretien :

« Donc, en fait, il y a lundi et mardi, je suis à l'école. Et donc, j'ai des journées assez chargées parce que mes cours du mercredi et du jeudi sont mis en plus sur le lundi et le mardi parce que le mercredi et le jeudi, je suis ici (au club NDLR). Donc, je fais deux jours à l'école où je vais dans différentes classes parce que j'ai certains cours où je ne peux pas aller le mercredi et le jeudi. Et après, le mercredi et le jeudi, je suis toute la journée ici. Et le vendredi, c'est un mélange des deux. Je suis le matin à Brest. Après,

je vais à mon stage à Loperhet avec l'école. Et après, je viens ici en fin d'après-midi pour une séance et l'entraînement après le soir. Le week-end, du coup, le samedi, j'ai toute la journée service civique de 9h à 16h, 17h environ. Et après, le dimanche, j'ai mon match en extérieur. Donc, toute la semaine, en fait, j'ai pas vraiment de week-end ou de temps libre, mais c'est comme ça. »

Théo, 20 ans, service civique et encadrant en club sportif.

Selon les types d'activités, l'engagement est ponctuel ou sur des durées déterminées, souvent défini sur une année scolaire. Les jeunes sont tout à fait conscients de la durée d'implication de l'engagement. Si l'engagement des jeunes d'aujourd'hui est souvent présenté comme plutôt ponctuel ou sur des actions parfois à court terme, les jeunes engagés ici en territoire rural, ont des projections sur du moyen et long terme (Muxel, 2023).

Par ailleurs, malgré une implication évidente et intense au sein des vies associatives, iels sont peu présent.es dans les structures de gouvernance des associations ou des espaces institutionnels de participation : une seule jeune interrogée est présente au sein du bureau de son association et une autre jeune vient de terminer son mandat au sein d'un Conseil Municipal de Jeunes. Si certain.es jeunes participent toutefois au Conseil de jeunes, ce sont des jeunes avec des caractéristiques sociales particulières, plutôt homogènes, avec peu de diversité sociale et donc pas toujours représentative de la population jeune (Recotillet, 2021). Le peu de jeunes présents dans les gouvernances n'est pas une caractéristique spécifique au territoire de Lesneven. Iels sont peu présent.es dans les instances décisionnaires des associations et des collectivités territoriales. En 2017, 7% des président.es d'associations avaient moins de 36 ans. Cette faible représentation s'explique en partie par des modes de fonctionnements associatifs souvent « figés », « rigides », qui profitent davantage aux personnes plus âgées, déjà familiarisées avec des formes d'engagement traditionnelles et institutionnelles. Les jeunes chercheront des formes plus souples et viseront moins les postes à responsabilité dans les instances décisionnelles. Les représentations des jeunes jouent également un rôle dans cette faible représentation des jeunes dans les gouvernances. Les jeunes s'impliquent donc plus dans les actions, les activités des associations et beaucoup moins dans les décisions et les fonctions organisationnelles et décisionnelles, ce qui est retrouvé sur le territoire de la CLCL.

Alors, ce qui fait caractéristiques communes chez ces jeunes est la prégnance du bénévolat associatif. Iels sont tous.tes adhérent.es d'une association, même s'iels ne sont pas

tous.tes engagé.es en son sein. Ensuite leurs multiples activités autour de pratiques électives témoignent de multiples formes d'engagement qui conduit à décrire des jeunes engagé.es sur des temps moyens et longs.

Le tableau ci-dessous présente les éléments relatifs aux caractéristiques sociales ainsi qu'aux formes d'engagement (et activités) des jeunes rencontrés. Il reprend et rassemble ce qui a été présenté et explicité plus haut, afin de proposer une synthèse des profils des jeunes. Les propos qu'iels ont tenus au cours des entretiens seront mobilisés tout au long de cet écrit afin d'éclairer l'analyse et illustrer les idées exposées. Des prénoms fictifs seront attribués aux extraits d'entretien qui viendront jalonner cet écrit afin d'illustrer l'analyse et les idées développées.

Tableau 2 : Synthèse des caractéristiques des jeunes rencontré.es et de leurs activités d'engagements

Prénom fictif	Âge	Communes d'habitation	Formes d'engagement	Types d'engagement/ Activités	Asso/club/activités	Communes d'engagement
Chloé	17	Guissény	Formelle et non formelle	Bénévolat, Conseil municipal des jeunes, en formation BAFA	Refuge animalier, soins aux animaux	Lesneven
Axel	17	Plounéour-Brignogan-Plages	Informelle	Projets culturels collectifs et individuels, en formation BAFA	Cinéma, musique	Diverses communes
Luc et Matéo	15	Lesneven	Non formelle	Bénévolat associatif	Club de pétanque	Lesneven
Claire	17	Non communiqué	Formelle et non formelle	Encadrement, bénévolat, animation volontaire	Club de foot	Lesneven
Estéban	17	Le Folgoët	Non formelle	Bénévolat associatif	Organisation d'événements locaux	Le Folgoët
Maëlle	17	Le Folgoët	Non formelle	Bénévolat associatif	Organisation d'événements locaux	Le Folgoët
Mathilde	18	Non communiqué	Formelle et non formelle	Encadrement, bénévolat, animation volontaire	Club de foot	Lesneven
Angela	19	Le Folgoët	Non-formelle	Bénévolat associatif, secrétariat dans le bureau associatif	Organisation d'événements locaux	Le Folgoët
Théo	20	Kerlouan	Formelle et non formelle	Service civique, encadrement, bénévolat et animation volontaire	Club de foot	Lesneven, Guissény
Lise	21	Lesneven	Formelle et non formelle	Service civique, encadrement, bénévolat, animation volontaire	Club de twirling bâton	Lesneven

Prénom fictif	Âge	Communes d'habitation	Formes d'engagement	Types d'engagement/ Activités	Asso/club/activités	Communes d'engagement
Mona	23	Kerlouan	Formelle et non-formelle	Encadrement, bénévolat et animation volontaire	Club de hand	Plouider, Lesneven
Gurvan	24	Le Folgoët	Non formelle	Encadrement, bénévolat et animation volontaire	Club de foot	Lesneven

Partie 2- Des parcours associatifs qui construisent des projets professionnels

Les jeunes ont donc différentes formes d’engagement et s’impliquent sur le territoire de la CLCL. Quelles sont donc leurs motivations à s’engager et y a-t-il des étapes communes à l’implication de ces jeunes ? Les entretiens ont permis d’analyser les parcours des jeunes et permettent d’avoir une approche biographique des engagements de ces jeunes. Les rencontres mettent en valeur les trajectoires des jeunes dans les associations et des parcours d’engagement sur le territoire (Becquet, 2022). Les engagements des jeunes sont pluriels, combinés entre eux et en lien avec les parcours personnels ou professionnels (Muxel, 2023; Pesce et al., 2021). Les processus d’engagement résultent de trajectoires personnelles, en lien avec les parcours de vie des individus dans une recherche de bien commun (Muxel, 2019). Ils construisent ainsi les individus. Par ailleurs, ils sont intriqués dans les contextes sociaux et territoriaux dans lesquels ils évoluent. En effet, ce sont les structures sociales et les relations interpersonnelles vont influer sur les pratiques et l’engagement. Ces jeunes enquêtés, vivant en territoire rural évoluent ainsi dans un contexte spécifique.

Tout d’abord, l’entrée dans une association puis l’implication bénévole seront mises en lumière au travers de la socialisation. L’intégration dans un club se fait généralement durant l’enfance et est induite par l’environnement familial et d’autrui significatif qui amènent les enfants à une pratique sportive ou artistique. Les premières activités bénévoles se font également via la famille mais aussi d’autres instances socialisatrices comme les groupes de pairs ou les associations elles-mêmes. L’impact des travailleur.euses de jeunesse sera également questionné, car, en créant les espaces nécessaires, ils proposent et soutiennent les jeunes qui évoluent au sein de l’association ou qui montent des projets collectifs. Les engagements peuvent ainsi être renforcés ou multipliés par ces interventions. Enfin, les perspectives pour les jeunes engagés sont souvent celles de la professionnalisation. Leurs projets professionnels coïncident avec leurs activités d’engagement. Les parcours d’engagement s’intriquent avec les parcours scolaires, étudiants et professionnels.

I - De la pratique à l'engagement

I- A) S'inscrire en club : le rôle de la socialisation

Les jeunes considéré.es ici, sont ceux qui ont été rencontré.es du fait de leur engagement sportif ou culturel (et non dans les associations caritatives). Avant de s'engager dans les activités décrites plus haut, iels ont intégré un club ou une association, et souvent dès l'enfance. L'âge d'entrée dans le club varie, la personne ayant commencé le plus tôt avait quatre ans, d'autres savent que c'était durant l'enfance, généralement vers cinq ou six ans sans toujours se souvenir de l'âge exact au moment de la première adhésion. D'autres ont commencé deux ans auparavant. Généralement les sportifs commencent vers cinq ou six ans, sur le territoire ou non pour ceux qui n'y habitent pas encore. Pour certain.es, la motivation à commencer ce sport-là en particulier ou l'activité reste floue :

« Je sais même plus comment j'ai commencé le hand »

Mona, 23 ans, encadrante et bénévole en club sportif et animatrice volontaire.

Pour d'autres, le rôle de l'environnement familial est déterminant (Pesce et al., 2021). Durant l'enfance, ce sont les membres de la famille qui orientent ou influencent le choix de leur activité sportives ou artistiques. Bien souvent, ces proches pratiquent déjà l'activité et sont eux-mêmes membres des clubs ou associations. Par exemple, au sein du club de foot, les jeunes ont tous intégré le club, car un de leur parent pratiquait le foot. Dans le club de pétanque, Luc a commencé à pratiquer parce que son père en faisait, il a motivé Matéo, son ami, à en faire avec lui. Ils sont à présent tous les deux à venir tous les samedis matin aux entraînements. De plus, ils projettent de s'engager dans les activités annexes du club. Des propos issus des entretiens illustrent cet argument :

« Alors, moi, déjà, mon père, il a fait du foot. Et son grand-père et son arrière-grand-père, ils ont tous fait du foot. Donc, ça s'est fait un peu comme ça. »

Théo, 20 ans, service civique et encadrant en club sportif.

« Et j'ai commencé parce que mes sœurs, enfin mes deux sœurs et mes cousines en faisaient. Donc j'ai suivi comme elles. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante en club sportif.

« Mon grand-père, il fait du saxophone, il a fait du banjo, il a fait du trombone, il est membre d'un groupe de jazz depuis 50 ans, mon père écoute beaucoup de musique, ma mère a fait de la musique aussi, donc en tout cas, on est très familier avec la musique, mon oncle fait de la guitare électrique, de la basse, etc., donc c'est des milieux assez différents, en plus, ça, c'est intéressant. Et voilà, ça n'a jamais été trop une question, en fait, pour moi, je n'ai jamais questionné est-ce que j'aimais vraiment la musique ».

Axel, 17 ans, musicien et comédien pour des projets collectifs.

Ces illustrations montrent la prégnance et l'importance des relations interpersonnelles dans le fait de pratiquer une activité. De plus, les discours révèlent aussi l'idée que le démarrage de la pratique ne se fait pas par un choix d'une activité non connue et ciblée par l'enfant lui-même ou elle-même, mais bien par une activité dont iel est déjà imprégné.e. La famille, en tant qu'instance socialisatrice participe ainsi à ce que les jeunes débutent une pratique déjà réalisée dans la famille (Darmon, 2023; Pesce et al., 2021). Dans une perspective sociologique, la pratique d'une activité ne relève pas uniquement d'une volonté individuelle, mais résulte d'un ensemble de dynamiques sociales et de déterminations liées aux structures sociales. Elle met en avant le rôle des interactions sociales dans la construction des préférences, des attitudes et des comportements. Les parcours individuels sont imprégnés des expériences sociales (Lahire, 2016; Nouvelot, 2011).

Alors, le développement et la construction des individus sont marqués par les systèmes relationnels des jeunes dès la petite enfance. Cette socialisation est un processus qui concourt au développement des individus, par les interactions et leur évolution au sein d'institutions telle que la famille, mais aussi l'école ou les groupes de pairs. L'identité, les choix, les comportements individuels sont en partie expliqués par les milieux et instances socialisantes dans lesquels iels ont baigné dès la naissance (Darmon, 2023). Les individus vont intérieuriser des comportements, des valeurs, des attitudes... qui leur permettent de se construire, de s'insérer et d'appartenir aux groupes qui les entourent et ainsi faire partie de la société. La famille, en tant que système ou institution socialisante comprend donc les parents, mais également les adelphes (Darmon, 2023). Ces relations construites très tôt impactent donc les parcours des personnes, ici les jeunes engagé.es (Muniglia & Rothé,

2013). Des choix, comme la pratique d'une activité sportive peuvent relever de ces processus, l'acquisition d'attitudes favorables envers un certain sport également.

Cette dimension peut également être amenée par la notion d'autrui significatif. Ce sont des proches qui concourent aux choix, attitudes et comportements des enfants et des jeunes. Ces individus, parents, adelphes, mais également professionnel.les, qui impacteront les trajectoires des jeunes (Muniglia & Rothé, 2013). Cela est révélé dans la majorité des parcours d'engagement dans les associations de sports collectifs et dans les pratiques artistiques. Ces autrui significatifs transmettent alors des valeurs et des normes et impactent l'estime de soi et l'appartenance sociale (Muniglia & Rothé, 2013). Tous.tes les proches des enfants ne sont pas des autrui significatifs, mais ces dernier.es sont celleux qui ont joué un rôle plus prégnant ou spécifique dans la construction de l'individu. Ainsi, les jeunes citent leurs grands-parents, leurs parents comme étant des individus ayant favorisé leur entrée dans la pratique culturelle ou sportive. Ce sont des personnes spécifiques qui vont marquer la trajectoire de la personne (notamment dans sa construction identitaire).

Ces éléments révèlent ainsi des « familles foot » comme les nomment Renahy, qui souligne l'existence de pratiques sportives perdurant de génération en génération (Renahy, 2010). Cela est d'autant plus le cas en territoire rural, ce qui fait donc écho au territoire de la CLCL. Des jeunes ayant d'autres activités sportives que le foot expérimentent le même phénomène. Axel a également des grands-parents et des parents qui évoluent dans le milieu culturel. Ainsi, les enfants n'ont pas toujours fait le choix de leur pratique sportive, mais elle se serait plutôt imposée à elleux et ils vont rejoindre des clubs déjà fréquentés par leurs proches (Renahy, 2010).

Les jeunes engagé.es débutent donc par une pratique collective, le plus souvent dans l'enfance. Soutenu.es par des proches qui font généralement déjà partie des clubs et des associations, iels continuent à pratiquer jusqu'à l'adolescence. Iels commencent alors à s'impliquer dans la vie associative ou locale en s'engageant à titre individuel.

I- B) Quand la socialisation mène aussi à l'engagement

La socialisation familiale joue un rôle tout aussi déterminant dans les activités d'engagement. L'influence de la famille est mise en valeur dans la socialisation politique (Lardeux, 2023). Toutefois, si, à l'instar des premiers pas dans une pratique, l'influence de l'environnement familial demeure centrale dans l'engagement des jeunes, d'autres instances de socialisation apparaissent : les groupes de pairs et les organisations elles-mêmes. Les pairs, les ami.es, les parents, les adelphes mais également les autres adultes au sein des clubs concourent à l'engagement des jeunes.

«Comment j'en suis arrivée là ? On m'a proposé... C'était une copine qui tenait l'année d'avant cette équipe-là. »

Mona, 23 ans, encadrante et bénévole en club sportif, animatrice volontaire.

Ce sont des proches qui sont également engagés dans les clubs et associations : des travailleur.ses de jeunesse, bénévoles ou salariés :

« C'est mon père qui encadrerait beaucoup. Je pense que ça a un peu joué sur le fait de vouloir entraîner. »

Théo, 20 ans, service civique, encadrant et bénévole au sein d'un club sportif.

Il est devenu éducateur avec son frère :

« Mon frère et moi, on est encadrants. » ; « Moi, j'avais dit que je voulais bien prendre une équipe. Mais on m'a proposé les U11. Et après, il y a mon petit frère avec un copain, qui sont venus aussi en U11 avec moi. Comme il y a deux équipes, lui et son copain ont pris une équipe et moi j'ai pris une autre. »

Théo, 20 ans, service civique, encadrant et bénévole au sein d'un club sportif.

L'engagement bénévole est favorisé par des environnements qui valorisent ces formes d'engagement et que les pratiquent. Le rôle d'une socialisation par identification est très prégnant, les jeunes ont vu et voient leurs parents s'engager. Aussi, leurs premières expériences se font donc avec ces individus-là (Lardeux, 2023). Les jeunes reproduisent par identification l'engagement qu'ont leurs parents ou adelphes.

Tout comme le service civique, les jeunes envisagent l'animation volontaire grâce à des proches qui ont expérimenté cette forme d'engagement et qui les ont encouragé.es dans cette voie.

« J'en ai juste entendu parler via ma maman qui, du coup, travaille en crèche. Et elle m'en a parlé. Du coup, j'ai été intéressée. »

Chloé, 17 ans, bénévole dans une association caritative et en formation BAFA.

Donc, si la pratique est souvent induite par des autrui significatifs, il en est de même pour l'engagement. Ces personnes jouent un rôle déterminant pour que les jeunes s'engagent, mais aussi maintiennent leurs implications. Ils peuvent être bénévoles ou salariés et soutiennent alors les jeunes tout au long de leur implication et peuvent être considérés comme un autrui significatif. Dans le cadre des clubs sportifs, l'encadrement d'une équipe implique un engagement d'une année scolaire. Dans de nombreux cas, les associations intègrent des personnes en service civique. Si ce dispositif est porté par des politiques publiques favorables à ce type de volontariat, notamment au travers de son financement, l'accès y est favorisé par les autrui significatifs qui vont en parler aux jeunes.

« Je crois que c'est des copines qui m'ont parlé de faire un service civique. Et ma sœur en avait déjà fait un, donc je connaissais ça un petit peu. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante en club sportif.

L'influence d'autrui significatifs pour les jeunes ne semble pas se retrouver dans le champ de l'engagement caritatif. Les jeunes rencontrés sont pour certain.es impliqués via leur établissement scolaire, et une autre a découvert l'association par le biais d'un forum associatif. Ce ne sont pas des associations dans lesquelles se retrouvent leur entourage par exemple. Toutefois, l'influence des institutions familiales dans le sens civique et la recherche du bien commun pourrait être un facteur d'engagement pour ces jeunes-là. Par ailleurs, les activités bénévoles sont des formes non formelles et ont pour cadre les associations qui constituent également un cadre de soutien à l'engagement des jeunes. Dans les parcours associatifs (sportifs), soutenir l'engagement des jeunes semble être pensé à la fois par les fédérations et par les clubs (avec la mise en place de sections jeunes...) mais également par des dispositifs publics.

II- Renforcer les parcours par des dispositifs : l'impact des travailleur.euses de jeunesse

II- A) Des clubs et associations sportives structurés

Les autrui significatifs des jeunes induisent des engagements qui prennent forme dans des organisations qui concourent aux parcours des jeunes. En favorisant des espaces d'engagement, en proposant des formations, du bénévolat puis du service civique... les jeunes s'inscrivent sur du long terme au sein des clubs et des associations.

« Quand on se lance sur une année, on les suit sur toute l'année. (Les jeunes de l'équipe NDLR). »

Mona, 23 ans, encadrante et bénévole en club sportif, animatrice volontaire.

Les travailleur.euses de jeunesse participent donc à accompagner ces jeunes dans leurs activités, missions et pratiques. L'engagement, tout comme les initiatives des professionnel.les sont dynamiques et dépendent alors des interactions entre les individus, mais aussi des milieux dans lesquels ils évoluent (Nouvelot, 2011). Pour des dispositifs tels que le service civique, les fonctions d'encadrement ou les programmes de soutien aux initiatives portées par les jeunes, des professionnels de la jeunesse s'engagent activement et les organisations s'adaptent en conséquence.

Les fédérations proposent des formations à destination des encadrants, notamment pour encadrer des équipes à plus haut niveau. Les jeunes les voient comme des ressources extérieures pour leur permettre de bien coacher par l'acquisition d'outils concrets :

« C'est dans la formation qu'on a eu à Ploufragan, on nous apprend à planifier notre année, c'est à dire à programmer toutes les séances d'entraînement sur toute l'année (...) l'important c'est de former des joueurs (...). Ça c'est ce que la formation m'appris. »

Gurvan, 24 ans, éducateur spécialisé, bénévole et encadrant en club sportif.

Les organisations soutiennent donc des activités précises en leur sein, qui sont réalisées bénévolement, souvent par des jeunes. Les salarié.es, ayant des missions de coordination soutiennent et organisent des temps avec les jeunes bénévoles.

Lorsqu'une personne entre en service civique, ce sont bien souvent des travailleurs de jeunesse qui vont l'accompagner tout au long de sa mission. Les jeunes rencontré.es sont tous soutenus par des animateur.ices ou éducateur.ices dans leurs tâches quotidiennes. Voici un extrait d'entretien qui témoigne des interactions entre lui et un salarié associatif :

« Oui, oui. Là, par exemple, quand on est l'après-midi au bureau, on voit un peu ce qu'on va faire le soir quand il y a la séance. Comme ça, on est d'accord sur ce qu'on va faire, ce qu'on aimerait voir des joueurs. Donc, voilà. Donc, tout le temps, des échanges, que ce soit en service civique ou en tant qu'encadrant. »

Théo, 20 ans, service civique, encadrant et bénévole au sein d'un club sportif.

Au sein de certaines fédérations, des accompagnements au service civique sont par exemple réalisés, avec la tenue de temps partagés avec toutes les personnes qui effectuent un service civique au niveau régional. Ces fédérations se structurent alors pour soutenir et favoriser ces formes d'engagement.

II- B) L'impact relatif des travailleur.euses de jeunesse institutionnel.les : animation jeunesse et dispositifs

Certains engagements sont soutenus par d'autres acteurs que les associations. Sur le territoire de la CLCL, des aides à la formation BAFA, et les formations BAFA elles-mêmes, sont proposées par l'intercommunalité. L'importance de l'accompagnement par les travailleur.ses de jeunesse dans ces formations est également mise en avant par les jeunes. Iels sont décrits comme très présent.es. Les pratiques de ces professionnel.les influencent le ressenti des jeunes. Lors d'une session de formation, iels expriment avoir été accompagné.es au quotidien par des formateur.ices bienveillant.es :

« Ils étaient tout le temps là quand il y avait besoin. »

Chloé, 17 ans, bénévole dans une association caritative et en formation BAFA.

Une fois la formation obtenue, un parcours au sein du territoire se dessine pour certain.es jeunes, qui vont alors être animateur.ices au sein même de la CLCL. Les organisations les embauchant sont souvent des associations, et jouent également leur rôle dans l'accompagnement à la professionnalisation de ces jeunes engagé.es. Alors, en devenant animateur.ices volontaires et en encadrant dans les clubs sportifs, iels deviennent des travailleur.euses de jeunesse à leur tour.

Enfin, des travailleur.euses de jeunesse, souvent des animateur.ices statutaires portent des dispositifs et accompagnent les jeunes dans des projets et initiatives individuelles ou collectives. Ces dispositifs sont impulsés par les politiques publiques qui souhaitent favoriser la participation et l'engagement des jeunes au travers des dispositifs particuliers. L'engagement des jeunes, et la participation comme nouvel objectif des politiques publiques de jeunesse concourent aux parcours des jeunes, favorisant des espaces d'engagement ou la mise en place de projets collectifs (Lehericey, 2015). Cela recouvre des financements, à destination des jeunes directement (comme les bourses projets jeunes par exemple) ou à destination des structures comme la Prestation de Service Jeunes¹² (Camus, 2025). Ce sont des dispositifs présents sur le territoire de la CLCL, le premier soutenu par la CLCL et le second par la CAF29. Des animateur.ices accompagnent donc les jeunes dans leur projet comme lors d'un premier départ en vacances décrit ici :

« Après, lui était plus là pour nous aider à construire notre projet. Ce n'était pas vraiment un projet avec un diapo à présenter. C'était plus une aide. (...) Et puis, si on avait besoin, on pouvait l'appeler ou envoyer un message et il nous aidait. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante en club sportif.

Les acteur.ices de jeunesse permettent la participation, et Lehericey en décrit les fonctions « essentielles d'informateur, de motivateur, de soutien en continu, d'adaptation, de mise en réseau des jeunes » (Lehericey, 2015). Ce sont donc des « soutiens indispensables à l'engagement ». En revanche, ces travailleur.euses de jeunesse ne sont pas identifiés par les jeunes comme des ressources évidentes ni comme des individus ayant contribués à leurs engagements. Néanmoins, il est évident qu'ils renforcent les parcours des jeunes, par leurs pratiques, notamment dans l'accompagnement de projet de jeunes. Dans son travail, Lehericey rappelle d'ailleurs le rôle joué par les professionnel.les de jeunesse « comme piliers de l'accompagnement à la participation des jeunes ; qu'ils soient élus, bénévoles, professionnels, pairs, militants (etc.) tout en étant confrontés à des tensions dans leurs pratiques» (Lehericey, 2015, p. 36). En définitive, le travail de jeunesse est tributaire des politiques publiques instaurées et donc des élus, à différents échelons. Considérer les

¹² La Prestation de Service Jeunes est un dispositif financé par la CAF. Par le financement de postes d'animateur.ices dans les structures, elle tend à favoriser l'aller-vers, pour identifier et accompagner les initiatives des jeunes de 12 à 25 ans sur les territoires.

bénévoles associatifs comme des acteur.ices de jeunesse est alors nécessaire. Ainsi les dispositifs et les pratiques professionnelles soutiennent tantôt des initiatives individuelles ou tendent à normaliser les formes d'engagement aux travers de dispositifs cadrés mais impactent toujours les parcours des jeunes (Becquet & Stupia, 2024).

Les engagements sont favorisés par la présence d'autrui significatif dans la vie des jeunes, de proches mais également de travailleur.euses de jeunesse qui évoluent au sein d'organisation, elles-mêmes conditionnées aux politiques publiques de jeunesse.

Les expériences accumulées, qui s'articulent les unes aux autres construisent des parcours d'engagement (Becquet, 2022). Ces enchainements sont mis en avant, notamment dans les parcours associatifs (Becquet, 2022, p. 24). Ce sont donc des processus qui concourent au développement et à la construction des individus et qui les amènent à construire des projets professionnels en lien avec l'éducation, l'enseignement, le soin aux personnes... L'engagement permet des expériences pour le sujet, qui prennent sens aussi pour lui en tant qu'il peut aussi en faire des usages (Becquet, 2022). Ainsi, un de ces usages peut-être en lien avec les parcours professionnel.

III- Du parcours associatif au projet professionnel

III- A) Une cohérence entre parcours d'engagement, formation et projet professionnel

Le lien entre formation, emploi et l'engagement est questionné ici. Les expériences vécues par les jeunes contribuent à la construction, à l'ajustement et à la consolidation de leur orientation scolaire et professionnelle. L'engagement leur permet en effet de vivre des expériences nouvelles, de s'immerger dans des situations proches du monde professionnel, et de développer des compétences — qu'elles soient spécifiques à une activité ou plus transversales (travail en équipe, communication, autonomie, etc.). Ces engagements peuvent ainsi constituer de véritables carrières de l'engagement, influençant directement leur orientation (Becquet, 2022). Ils s'intègrent alors dans leur parcours de vie et dans leur parcours professionnel.

L'exemple des jeunes rencontrés dans les clubs sportifs illustre bien cette progression. Ils traversent différentes étapes au sein des organisations : d'abord pratiquants, ils s'impliquent ensuite dans des activités d'encadrement, motivés par l'intérêt qu'ils y trouvent. Cette dynamique peut être analysée non seulement à travers les motivations initiales, mais aussi en fonction des attentes que les jeunes projettent dans leur engagement.

Puis, au fil du temps, leurs engagements s'intensifient avec des dispositifs comme le service civique, ou d'autres formes d'implication, par exemple en devenant alternant.es au sein de l'association.

Par ailleurs, l'animation volontaire est mobilisée de façon stratégique par certain.es jeunes, notamment dans le cadre de parcours de formation ou d'insertion professionnelle (Camus, 2025). Ces étapes, bien que diverses, s'articulent entre elles et peuvent être complémentaires. Elles dessinent ainsi des parcours d'engagement qui favorisent l'insertion professionnelle, et forment une véritable trajectoire structurée (Becquet, 2022, p. 24).

Ainsi, saisir le rapport entre les parcours d'engagement, la formation et l'insertion professionnelle apparaît pertinent pour mieux comprendre comment les jeunes construisent leur avenir à travers leurs expériences associatives et civiques. Une majorité des jeunes se dirige vers des carrières dans l'animation, l'enseignement, l'éducation ou le service à la personne ou sont même déjà des professionnel.les de ces secteurs. Les métiers d'enseignant dans le primaire, d'éducateur.ice spécialisé.e, d'infirmier.e sont retrouvés chez ces jeunes. Comme évoqué précédemment, iels sont tous.tes animateur.ices volontaires. Ces jeunes-là ont donc des activités liées à l'encadrement de jeunes ou d'équipe au sein de leurs clubs. Une cohérence entre l'engagement et le projet professionnel est donc perçue.

« Moi, je vais travailler dans l'animation plus tard, donc je me suis dit on va faire le BAFA. »

Mathilde, 17 ans, encadrante et bénévole en club sportif, animatrice volontaire.

Des premiers choix d'orientation se font dès le lycée. Les choix des filières témoignent déjà d'affinités retrouvées dans les activités d'engagement : Axel, 17 ans, engagé dans des projets culturels et artistiques, choisit une option cinéma audiovisuel au baccalauréat et Chloé, 17 ans et bénévole dans une association caritative, se destine aux métiers des services à la personne. L'engagement renforce les affinités et les attirances.

Après le baccalauréat, les jeunes ont choisi plus précisément leur formation et leur cursus. L'engagement dans des activités d'encadrement peut se maintenir chez des jeunes qui auront un autre projet professionnel. Mona illustre cela, elle termine cette année ses études en communication mais projette de rester encadrante :

« Oui. Je me dédie à la communication d'un point de vue professionnel. Je continuerai à participer à la vie du club, ça c'est sûr, quitte à rester dans le bureau. Mais ça restera sur mon temps libre. Je n'en ferai pas non plus mon métier de coach sportif. Ce ne sera pas mon métier. Mais dès maintenant, oui. Je resterai dans le club. »

Mona, 23 ans, bénévole et encadrante dans un club sportif.

Bien qu'il y'a des exceptions, pour de nombreux jeunes, les activités d'engagement font liens avec leurs projets professionnels et sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Profils des jeunes rencontrés selon leurs activités, leurs études et leurs aspirations professionnels

Prénom fictif	Âge	Types d'engagement/ Activités	Asso/club/activités	Etudes, formation en cours et projet professionnel, ou métier
Chloé	17	Bénévolat, Conseil municipal des jeunes, en formation BAFA	Refuge animalier – soins aux animaux	En lycée professionnel – service à la personne ; projette de devenir éducatrice spécialisée
Axel	17	Projets culturels collectifs et individuels, en formation BAFA	Cinéma, musique	En lycée général - option cinéma audiovisuel pour devenir acteur ou comédien
Claire	17	Encadrement, animation volontaire	Club de foot	En lycée général - projette des études en soins infirmiers
Estéban	17	Bénévolat associatif	Organisation d'événements locaux	En lycée professionnel pour obtenir un CAP cuisine
Maëlle	17	Bénévolat associatif	Organisation d'événements locaux	En lycée général, projet professionnel non communiqué
Mathilde	18	Encadrement, animation volontaire	Club de foot	En lycée général - projette de devenir animatrice statutaire
Angela	19	Bénévolat associatif, secrétariat dans le bureau associatif	Organisation d'événements locaux	En décrochage scolaire, pas de projet professionnel
Théo	20	Service civique, encadrement, bénévolat et animation volontaire	Club de foot	En études supérieures pour devenir professeur des Ecoles
Lise	21	Service civique, encadrement, bénévolat, animation volontaire	Club de <i>twirling</i> <td>A fait des études supérieures en communication; projette de devenir gendarme</td>	A fait des études supérieures en communication; projette de devenir gendarme
Mona	23	Encadrement, bénévolat et animation volontaire	Club de hand	En études supérieures dans la communication
Gurvan	24	Encadrement, bénévolat et animation volontaire	Club de foot	Educateur spécialisé

III-B) La consolidation du projet professionnel par les formes formelles d'engagement

Par ailleurs, les formes d'engagement formelles, comme le service civique ou l'animation volontaire consolident les projets professionnels. Ainsi, un des usages du service civique peut être le développement de compétences professionnelles. Néanmoins, il peut aussi participer au parcours des jeunes dans une logique un peu différente : reprise d'une activité, interruption d'études, prise de recul sur les envies professionnelles... Le service civique est une expérience de terrain pour Théo, 20 ans, encadrant et bénévole en club sportif. Pour Lise, c'est un moment où elle peut rester sur le territoire et surtout réfléchir à son orientation tout en maintenant son activité bénévole. Elle l'exprime ainsi dans son entretien :

« Et du coup, pour trouver le service civique, j'ai juste cherché sur internet. Après, je savais que je cherchais quelque chose dans le coin, parce que je n'avais pas envie de partir à l'étranger. Enfin, je voulais vraiment prendre un an pour réfléchir, donc je n'avais pas envie de... En plus, j'ai du stress à partir à l'étranger, tout ça. Et puis, je savais que, ici, j'avais ma famille, j'avais le twirling, donc c'était un peu rassurant. Du coup, voilà. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante dans un club sportif.

Le service civique est aujourd'hui énoncé par les pouvoirs publics comme permettant l'insertion professionnelle. Il met en avant différentes raisons pour devenir volontaire : la découverte et l'immersion dans le monde professionnel, apparaît au côté du service rendu à la société et de l'engagement pour le bien commun (Becquet & Stuppa, 2024). L'apport de « compétences professionnelles et personnelles valorisantes » est mis en avant par le gouvernement pour promouvoir le dispositif. Il est également promu par les professionnel.les de l'insertion et de l'information auprès des jeunes (Becquet, 2011). Ces professionnel.les qui impactent les parcours de certain.es jeunes peuvent donc influer sur les activités, l'engagement et l'insertion professionnelle de ces jeunes (Muniglia & Rothé, 2013). L'impact des professionnel.les de jeunesse et de l'accompagnement est évident, mais aussi des structures et dispositifs, notamment influencés par les politiques publiques. Une visée éducative, citoyenne et d'insertion est portée par ces politiques. Le service civique n'est plus seulement un engagement au service de l'intérêt général mais devient également une manière d'accéder à l'emploi (Ihaddadene, 2022).

C'est un des usages que les jeunes peuvent faire du service civique. Les jeunes rencontrés ne valorisent d'ailleurs pas particulièrement la dimension civique de leur engagement, ce qui rejoint les résultats d'une enquête menée auprès de volontaires en service civique chez Unis-Cité : 47 % des répondant.es évoquent l'intérêt pour la formation, tandis que seulement 16 % mentionnent une motivation civique (Becquet, 2011). Au-delà du dispositif de service civique, bien que les politiques publiques et le développement des dispositifs participatifs poursuivent un objectif de citoyenneté et visent à promouvoir de nouveaux modes de gouvernance (Lardeux, 2024), les jeunes interrogé·es ne semblent pas valoriser cet aspect dans leurs engagements.

En ce qui concerne la formation BAFA, beaucoup de jeunes interrogé.es estiment que cela leur sera bénéfique pour les carrières auxquelles iels se destinent. Ce discours est porté par les autrui significatifs et assimilé par les jeunes. Les jeunes font ainsi une première expérience auprès d'enfants ou de jeunes et découvrent les métiers de l'animation et le contact auprès d'autres personnes. En revanche, si iels se projettent dans l'animation, peu souhaitent en faire leur métier. Les jeunes exercent en tant qu'animateur.ices volontaires pendant les vacances scolaires, durant leur scolarité ou leurs études et arrêtent dès qu'ils trouvent un emploi. L'animation est vue comme un travail ponctuel. En effet, l'exercice du BAFA est généralement plus occasionnel que professionnel (Camus, 2008). En reprenant le terme de carrière d'animation que propose Camus, le projet des jeunes n'est pas la professionnalisation. C'est un tremplin permettant d'acquérir des compétences et de valoriser la formation, que ce soit pour intégrer d'autres formations visées par les jeunes ou pour postuler à des offres d'emploi. La décision de faire carrière dans l'animation ne semble donc pas évidente, d'autant plus que les travaux montrent une certaine homogénéité dans les profils et trajectoires des animateurs professionnels, qui peut être qualifié de statutaire. (Camus, 2008).

III-C) S'engager pour développer des compétences et faire réseau

L'accumulation d'expériences autour de l'encadrement d'équipe, l'animation, l'obtention du BAFA... les conduit au développement de compétences spécifiques et homogènes. C'est « une accumulation d'expériences similaires et la construction d'un capital autour d'une expertise » dans la construction de savoir-faire, savoir-être autour de l'animation, l'encadrement et l'enseignement (Becquet, 2022, p. 26). Cet usage, que Becquet

qualifie de capitalisation, se retrouve dans les parcours d'engagement des jeunes et s'observe clairement au sein de la CLCL. L'idée de « connaitre le public » revient aussi, tout comme dans d'autres travaux sur l'engagement des jeunes (Becquet, 2022, p. 31).

« Bah moi, c'est surtout parce que, du coup, je suis dans un lycée pro service à la personne. Oui. Et du coup, ça m'amène beaucoup dans le social avec les enfants ou les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. ; Parce que du coup, comme je te disais, j'avais dans l'idée de devenir éducatrice spécialisée. Et ce qui m'aide, c'est que là, du coup, ça m'apporte vraiment un gros plus auprès des enfants et des jeunes. Et parce que du coup, je connais un petit peu plus le côté comment réagir, tout ça. ; qui va d'autant plus m'aider à découvrir mon public. »

Chloé, 17 ans, bénévole dans une association caritative et en formation BAFA.

Les jeunes qui développent des activités d'engagement au service des autres mettent régulièrement leurs expériences au profit de leur insertion professionnelle (Becquet, 2022). Les parcours associatifs favorisent ainsi les parcours professionnels des jeunes.

Pour les jeunes qui suivent des études supérieures, c'est une opportunité pour certain.es de consolider leurs expériences dans le domaine. Iels ont alors une activité bénévole en parallèle de leurs études. Aujourd'hui, les engagements bénévoles et les volontariats sont également valorisés dans les études supérieures (Becquet, 2022; Becquet & Stupbia, 2024). Cette reconnaissance permet aux jeunes d'inscrire par exemple leurs expériences sur les CV et de les faire valoir dans des recherches d'emploi. Un rapport instrumental à l'engagement peut être repéré (Becquet, 2022). Néanmoins, ce que recherchent les jeunes sur la CLCL, c'est de devenir de bon.nes professionnel.les plus que de produire des preuves artificielles et des lignes sur leur CV.

Les travaux sur l'engagement mettent en avant le rapport entre le niveau d'étude et l'engagement. La majorité des jeunes interrogé.es sont titulaires ou en cours d'obtention d'un baccalauréat technologique ou général. Les jeunes interrogés ici semblent pour beaucoup se diriger vers des carrières (ou ont terminé des études) à bac +3. Cela est d'autant plus le cas dans l'engagement sportif. En effet, au sein d'une association culturelle, les profils semblent plus hétérogènes (bac professionnel/ arrêt des études/ bac général) (Lardeux, 2024).

Un autre usage du lien entre insertion professionnelle et engagement est identifié chez un jeune : faire réseau. Si les conséquences des engagements sont bien de développer les relations sociales (Becquet & Stuppia, 2024), Axel, 17 ans, lycéen, ayant des pratiques culturelles et artistiques et en formation BAFA, exprime lui développer sciemment cet aspect-là en recherchant les projets collectifs. L'idée d'un usage par capitalisation (Becquet, 2022) est retrouvé ici, les espaces d'engagement du jeune sont « homogènes et continus, conduisant à un enchainement et à une accumulation d'expérience similaires et à la construction d'un capital autour de cette expertise» (Becquet, 2022, p. 28) et lui permet alors de développer ses relations interpersonnelles et futures relations professionnelles :

« Et le fait que je joue dans le film, ça annonce un peu ma future carrière. »

Axel, 17 ans, lycéen, ayant des pratiques culturelles et artistiques et en formation BAFA.

L'engagement est un tremplin à la professionnalisation, à l'insertion professionnelle. C'est un usage qu'en font les jeunes mais qui est aussi valorisée par les travailleur.euses de jeunesse et les politiques publiques qui soutiennent l'engagement. S'engager sert alors la société, le bien commun mais également l'individu lui-même dans son parcours personnel (Becquet & Stuppia, 2024).

En conclusion, les expériences liées aux engagements permettent aux jeunes de se construire. Les processus de socialisation amènent les jeunes à pratiquer des activités qui sont déjà pratiquées dans leur famille. L'engagement est également une activité promue dans les familles qui influencent, au même titre que les groupes de pairs, les premières implications associatives des jeunes. Soutenu.es par les travailleur.euses de jeunesse, iels peuvent renforcer leurs implications dans les associations ou dans des projets collectifs. Ces carrières d'engagement leur permettent ainsi de construire leurs parcours personnels et de s'insérer dans le monde professionnel.

Partie 3 - Faire lien et vivre le territoire : implications sociales de l'engagement, mobilités rurales et participation à la vie locale

Les parcours des jeunes engagé.es génèrent des sociabilités et des mobilités particulières. La construction de liens amicaux est révélée et permet des pratiques juvéniles. Nombreuses et hors du territoire, les mobilités des jeunes engagés s'apparentent aux mobilités des jeunes ruraux. Par leur engagement, les jeunes développent des compétences et des connaissances sur la vie associative et locale. Loin, d'en être les seul.es bénéficiaires, iels contribuent aussi par leur implication à dynamiser la vie locale.

I- Les implications sociales de l'engagement

I- A) L'association et ses divers espaces de socialisation

Le contexte associatif et d'engagement est propice aux sociabilités. Les sociabilités et les relations interpersonnelles sont, pour un tiers d'entre-elles, accomplies dans des cadres formels tels que les associations (Bidart, 2021). Ces organisations-là participent au processus de socialisation des individus. Ces derniers vont se construire au travers de ces relations interpersonnelles et en contexte social. La socialisation participe également à l'intégration sociale des personnes. L'adolescence constitue une période charnière des processus de socialisation, marquée par une autonomisation progressive des individus, lesquels sont exposés à de nouvelles opportunités d'intégrer des institutions ou groupes sociaux — c'est ainsi qu'ils expérimentent la socialisation secondaire (Darmon, 2023). La socialisation secondaire suit alors la socialisation primaire, évoquée plus haut, jouant un rôle dans la construction de l'individu, influençant ses choix, ses attitudes et ses comportements. Les travaux scientifiques montrent comment l'articulation entre socialisation primaire et secondaire contribue à la formation d'engagements, de représentations et de pratiques durables (Darmon, 2023).

Les membres d'une organisation vont partager un intérêt commun pour la pratique, ainsi que des valeurs communes, leur permettant de faire groupe. Au-delà de ces points communs, les activités réalisées en commun permettent également de maintenir l'existence du groupe et de constituer un cercle social (Bidart, 2021). Ces ressorts existent ici chez les jeunes engagé.es en associations qui, par leurs activités, entretiennent des liens avec les autres adhérent.es et en développent même de nouveaux. La socialisation par le sport dans

des cadres formalisés est effective et permet alors la construction identitaire (Bidart, 2010 ; Darmon, 2023 ; Fuchs & Augustin, 2014). Les clubs jouent un rôle essentiel dans les processus d'affiliation (Fuchs & Augustin, 2014).

Les différentes activités des associations permettent de la cohésion. Tout d'abord, la pratique en elle-même permet de faire groupe. Ce sont donc précisément les activités collectives qui permettent la constitution d'un groupe (Bidart, 2010). Elle permet l'intégration, et donne l'occasion de se retrouver autour d'une activité :

« Le fait d'arriver dans un monde de foot, tous ceux qui faisaient du foot m'ont intégré dans leur groupe. Ça s'est fait assez naturellement. » ; « Ce qui m'a motivé, c'est que le foot me permettait d'avoir des copains. »

Théo, 21 ans, service civique, bénévole et encadrant dans un club sportif.

L'adhésion en club, mais également les activités liées aux sports, renforcent cet esprit de cohésion. Les compétitions sont, par exemple, propices à ce phénomène. Les temps de préparation en entraînement, mais également pendant les compétitions ou les tournois intensifient les liens. La recherche d'un objectif commun et la réalisation en équipe consolident les sociabilités du groupe.

« En compétition, on voit vraiment qu'on est hyper soudés, on s'encourage tous les uns les autres, on s'aide tous. Si jamais il y a quelqu'un qui a besoin d'aide, tout le monde va être là pour l'aider. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante dans un club sportif.

Enfin, les événements internes ou externes des clubs et associations favorisent des moments de partage, d'interconnaissance et expériences communes. Les temps de sport, de pratique, mais également les temps de cohésion, organisés par les associations elles-mêmes sont constitutrices de ces espaces de sociabilités. Les jeunes les organisent eux mêmes dans certains cas. Ils peuvent être ainsi bénévoles lors de temps forts entre adhérent.es ou autres événements accueillant du public. De plus, des lieux de rencontre et de cohésion sont parfois mis à disposition quand les clubs ont leurs propres locaux. Les club-houses sont en effet des espaces gérés par les clubs dans lesquels se retrouvent les jeunes, avant ou après leurs entraînements. Ils y boivent un café, échangent, peuvent parfois jouer... Ils y rencontrent des pairs, mais également d'autres bénévoles associatifs. Des espaces divers de temps de cohésion et de moments de sociabilités sont alors créés dans ces associations.

Toutes les associations sont implantées à échelle locale et rayonnent à l'échelle de l'intercommunalité. La petite taille des associations et du territoire semble perçue comme propice pour développer des sociabilités. Ces organisations sont alors décrites comme permettant une ambiance familiale et conviviale :

« En vrai, on se connaît tous. C'est un peu comme une famille. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante dans un club sportif.

« On est un petit club, donc on se connaît un peu tous entre nous. »

Mona, 23 ans, bénévole et encadrante en club sportif, animatrice volontaire.

Un cercle social est constitué au sein de l'association et des relations particulières vont se tisser avec certains individus, produisant d'autres cercles plus spécifiques ou des amitiés (Bidart, 2010). Les relations interpersonnelles et le produit de ces socialisations dans le cadre associatif sont de natures diverses selon les jeunes interrogé.es, mais de nombreux jeunes évoquent l'amitié :

« Et c'est comme ça que j'ai rencontré tout le groupe de copains ici (en faisant du foot et en intégrant le club NDLR). »

Théo, 21 ans, service civique, bénévole et encadrant dans un club sportif.

D'autres pratiques d'engagement témoignent également de ces processus. Axel dans ses projets collectifs, tout comme Chloé pendant la formation BAFA, ont développé des relations interpersonnelles, voire même des amitiés avec d'autres personnes. Les mêmes processus de socialisation sont présents dans les engagements non sportifs. Des sociabilités avec les pairs sont par exemple soulignées :

« On a réussi à très vite faire des liens. »

Axel, 17 ans, musicien et comédien pour des projets collectifs.

Les formations BAFA sont également décrites comme des moments très conviviaux où des liens amicaux se tissent. Chloé projette ainsi de retrouver des camarades de formation pendant l'été dans des pratiques de loisirs.

I- B) Amitiés et sociabilités juvéniles

L'amitié et les sociabilités entre jeunes sont fondées sur l'identité du groupe, la pratique commune, les lieux de rencontre (Bidart, 2010). L'amitié résulte ainsi de processus dynamiques et de construction de liens entre deux personnes au sein de contextes sociaux. Le contexte associatif permet ainsi aux jeunes de constituer un cercle social et de construire leurs relations et leurs liens d'amitié (Bidart, 2010). Chez les jeunes rencontré.es, les relations interpersonnelles débouchent souvent sur des liens d'amitié. Ce n'est pas uniquement la connaissance des autres qui crée ces liens, mais aussi le fait de partager des activités et des expériences communes. Les valeurs partagées, par exemple au sein d'une association, participent à créer des liens interpersonnels. A partir du lycée, c'est ce qui sera plus recherché par les adolescent.es, au détriment des relations fondées sur la proximité géographique (Amsellem-Mainguy, 2023). Les jeunes recherchent des pairs avec lesquel.les pratiquer leurs activités électives.

A la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte, les relations se stabilisent et la construction d'une « frontière entre amis/amours/famille est plus claire» (Bidart, 2010, p. 73). Les différents contextes sociaux dans lesquels évoluent les jeunes leur permettent de s'autonomiser et d'expérimenter. Constituer un groupe autour d'une activité est justement plus prégnant à l'adolescence et des marqueurs d'amitié différents apparaissent à mesure qu'ils grandissent (Bidart, 2010). Les expériences fortes liées aux compétitions, aux matchs, à l'organisation conjointe d'entraînements ou d'événements favorisent la construction de ces amitiés (Amsellem-Mainguy, 2023).

Les jeunes développent également des pratiques juvéniles propres à leurs âges et aux territoires ruraux. Ces extraits d'entretien témoignent de ces pratiques qui peuvent se dérouler en dehors du cadre associatif, mais qui sont rendues possibles grâce aux liens sociaux et relationnels tissés au sein des associations :

« *Là, avec les filles de l'équipe, on se voit pas mal en dehors de l'entraînement.* »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante dans un club sportif.

« *Ce sont vraiment des gens avec qui je peux aller au ciné, au bar, au restaurant.* »

Mona, 23 ans, bénévole et encadrante en club sportif, animatrice volontaire.

Les liens entre les jeunes peuvent être étroits. Ces dernier.es se suivent bien souvent tout au long de leur scolarité, dans leurs activités extrascolaires et d’engagement, ce qui favorise la construction de liens d’amitié. Dès lors, les groupes de pairs sont donc peu mixtes, une caractéristique des amitiés rurales (Amsellem-Mainguy, 2023).

Si les associations favorisent les sociabilités et les amitiés, ces dernières renforcent également l’engagement et la participation (Roudet, 2011). Les liens d’amitié incitent les jeunes à s’engager, car ce sont ces relations qui les entraînent à s’engager auprès de leurs pairs dans des pratiques électives et leur permettent vivre des expériences partagées. La cohésion, la convivialité et la solidarité sont des leviers importants pour maintenir les jeunes dans l’engagement.

Si certain.es développent des amitiés au sein des clubs, iels ne sont pas tous.tes dans ce cas-là. D’autres privilégient le fait de maintenir une distance entre les sociabilités construites dans le cadre scolaire et celles constituées dans la pratique sportive. Cela est notamment dû aux « ragots », aux tensions et rivalités induites dans les groupes de pairs (Amsellem-Mainguy, 2023). En effet, ces groupes, constitués dès l’enfance, y contribuent. Voici un extrait d’entretien qui l’explique :

« Je n'étais pas au collège à Lesneven, mais après, j'étais bien. Enfin, j'étais quand même contente de faire la différence entre le collège et le twirling. Parce que même si c'étaient mes copines, je n'avais pas trop envie de mélanger, bah trop mélanger. Parce que certaines, ça arrivait et ça faisait plein d'histoires, donc, moi, j'étais contente d'avoir mes copines du collège et mes copines du twirling. Mais c'est vrai que sur Lesneven, la plupart sont dans le même collège. Donc, la plupart, oui, sont dans la même classe, en cours ensemble, tout ça. Mais moi, ce n'était pas mon cas. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante dans un club sportif.

Aussi, les jeunes qui s’engagent ont des emplois du temps chargés et bien que des sociabilités soient possibles au sein même des organisations dans lesquelles iels s’impliquent, la mise à l’écart des autres types de sociabilités juvéniles est évoquée dans de nombreux entretiens pour laisser place aux activités d’engagement :

« Et puis même certains week-ends où tu te dis, j'aurais pu me reposer, j'aurais pu profiter de ma famille, de mes copains, tout ça. Tu peux pas forcément. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante dans un club sportif.

Le partage d'expériences de vie dans un même territoire, caractéristiques du monde rural, façonne donc les groupes sociaux et le contexte social dans lequel se construisent et évoluent les jeunes. Des espaces formels et informels de socialisation sont favorisés par les associations et permettent ainsi aux jeunes ruraux des sociabilités. Les expériences communes permettent de construire des amitiés. Les jeunes ruraux engagé.es sont donc des jeunes inseré.es socialement qui ont des pratiques juvéniles propres à leur âge et au territoire rural. Cette insertion sociale soutient alors le capital d'autochtonie de ces jeunes.

I- C) L'engagement des jeunes ruraux favorise le capital d'autochtonie

Ainsi, les jeunes créent des relations interpersonnelles et notamment amicales. Les jeunes engagé.es sont généralement au contact d'individus plus âgés de manière plus fréquente que d'autres jeunes pratiquant.es et simples adhérent.es. Des relations interpersonnelles et intergénérationnelles peuvent ainsi se créer. Les jeunes engagé.es développent alors des cercles sociaux, des cercles amicaux et créent ainsi des réseaux dans leur territoire. Ces sociabilités participent à l'ancrage territorial de ces jeunes.

L'implication formelle des familles dans les associations permet également de développer cet ancrage (Amsellem-Mainguy, 2023). En effet, les proches, parents et adelphes, sont bien souvent engagés, au même titre que les jeunes rencontré.es, ce qui a été décrit plus d'ailleurs (Lardeux, 2024). Les jeunes dont les proches s'impliquent sont déjà connus et bénéficient déjà d'une reconnaissance et notoriété locale. Les jeunes engagé.es renforcent également leurs propres relations interpersonnelles en s'engageant dans la vie locale. En effet, les associations, notamment les clubs de foot, sont des lieux traditionnels où se développent la vie locale et les sociabilités (Amsellem-Mainguy, 2023 ; Renahy, 2010).

Cette reconnaissance locale et l'engagement bénévole permet alors « l'acquisition d'un statut local et la reconnaissance d'une appartenance territoriale» qui constituent alors le capital d'autochtonie des individus, qui renforce l'ancrage territorial. (Aouani et al., 2019). C'est une ressource symbolique, étudiée notamment dans les classes populaires, à l'échelle locale, pour pallier le manque de capitaux économiques et culturels (Aouani et al., 2019). Ce capital d'autochtonie peut ouvrir aux jeunes des opportunités concrètes, par exemple

d'emploi. Ici, il est perçu chez certain.es jeunes. En effet, il permet à celleux qui le souhaitent de rester plus facilement ou longuement dans le territoire, notamment en trouvant des stages, des missions de service civique ou des alternances (Aouani et al., 2019). C'est toutefois un capital qui reste limité (Ripoll, 2023) et qui se révèle bénéfique à une échelle locale uniquement.

Les jeunes participent donc à des groupes sociaux, créés par le collectif associatif. Ils tissent des relations d'amitié avec des pairs, avec lesquel.les iels pratiquent, s'engagent et se retrouvent dans d'autres pratiques juvéniles. Par ailleurs, ces relations, et ce réseau, constituent alors pour les jeunes un capital d'autochtonie, leur permettant un ancrage territorial (Devaux, 2014). Ces éléments favorisent leur attachement et structurent leur rapport au territoire et à la ruralité.

II- Un cadre de vie satisfaisant, mais des mobilités spécifiques aux territoires ruraux

Les sociabilités des jeunes peuvent également être considérées au regard des mobilités qu'elles engendrent. En effet, des mobilités propres aux pratiques juvéniles et à la pratique notamment sportive peuvent être envisagées (Devaux, 2014). Certaines ont lieu dans le territoire de la CLCL (notamment les pratiques d'engagement) tandis que d'autres nécessitent de sortir du territoire de l'intercommunalité. Les mobilités de bandes caractérisent les pratiques juvéniles à partir de 16 ans (Devaux, 2014). Des mobilités complexes et diverses, propres aux jeunes de territoire ruraux, ressortent de l'enquête. Tout d'abord, les jeunes disposent de peu de moyens de déplacement. Ensuite, ils doivent partir dans d'autres territoires pour accéder au lycée ou poursuivre leurs études supérieures. Ces éléments participent à façonner un rapport spécifique au territoire. En effet, si le cadre de vie est décrit comme très satisfaisant par les jeunes interrogé.es, et si leurs engagements favorisent leur ancrage territorial, de nombreux jeunes sont contraints de quitter le territoire de la CLCL au moment de l'entrée dans la vie adulte.

II-A) La mobilité : un facteur déterminant et structurant du rapport des jeunes à leur territoire

L’engagement favorise les sociabilités, souvent tournées vers des pratiques électives comme le sport. Les joueur.euses de foot par exemple, vont pratiquer en dehors du club et jouer avec leurs ami.es faits dans le club. Ce seront pour beaucoup des jeunes de mêmes communes.

D’autres espaces, hors des clubs, sont également investis par les groupes de pairs : l’espace public, mais également les espaces domestiques. Iels fêtent ensemble leurs anniversaires, se retrouvent en soirée, dans des bars de la CLCL, mais également dans les villes où ils partent étudier, comme Brest. Alors que les garçons expérimentent assez rapidement des pratiques de mobilité, les filles à partir de 16 ans, deviennent plus mobiles également et quittent « la culture de la chambre », c’est-à-dire des temps dans l’espace domestique et au domicile (Devaux, 2014). Chez les garçons, on remarque une intensification des activités conduites en bande et des pratiques sportives, autoorganisées (Fuchs & Augustin, 2014). La place des achats comme premières pratiques autonomes chez les jeunes filles se réalise par des sorties à Brest pour faire du shopping, par exemple.

En territoire rural, les jeunes utilisent alors des moyens de locomotion comme le scooter (notamment chez les jeunes garçons de 14-16 ans selon les travaux de Devaux, 2014). Iels vont également recourir à l’aide des parents pour se déplacer et retrouver leurs ami.es. Les jeunes les plus éloigné.es des communes les plus denses (Lesneven, Plouharnel, Plouider...) semblent avoir des difficultés à retrouver leurs ami.es quand ces dernier.ières n’habitent pas la même commune. C’est ce que décrit Axel qui habite une commune de la côte :

« Mais autrement, c'est vrai que la commune, malheureusement, je n'ai pas beaucoup d'amis sur la commune. J'en ai, mais pas beaucoup. »

Axel, 17 ans, musicien et comédien pour des projets collectifs.

De plus, leurs activités ne se réalisent pas toutes dans leur commune d’habitation, tant pour les pratiques électives que professionnelles. L’enjeu de la mobilité (dans toutes les sphères de la vie) transparaît dans cet extrait d’entretien où Lise parle d’activités de loisirs, mais également d’accès à l’emploi :

« Le transport. Parce que moi du coup quand je sors avec mes copains, je sors sur Lesneven, donc je peux rentrer à pied. Mais c'est vrai que si t'habitais un peu plus loin, bah, c'est un peu chiant pour rentrer. Et même par exemple, l'été si jamais t'as pas le permis et que tu veux aller à la plage, il y a des transports, mais pas tant que ça. 'Fin moi je sais que y'a une année je bossais dans un camping, bah, sur la côte, sauf que j'étais obligée de rester dormir là-bas, parce que les cars ben y'en a un le matin, un le midi et un le soir, ça correspond pas tellement aux horaires de travail. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante dans un club sportif.

Ce sont surtout les mineurs, n'ayant pas le permis de conduite, qui mentionnent la mobilité comme un frein à la sociabilité, à l'engagement et à leurs autres pratiques. Pour les jeunes ruraux.les, le permis est un moyen d'accès à l'autonomie et c'est une étape clé comme l'exprime Chloé :

« J'ai hâte de passer mon permis aussi parce que du coup je pourrais le passer en juillet et ça j'ai hâte pour faire un peu ma vie du coup. »

Chloé, 17 ans, bénévole dans une association caritative et en formation BAFA.

Nombreux.ses sont celleux qui voient l'obtention du permis de conduire comme leur permettant plus de liberté. L'accès à une mobilité autonome est en effet tardif et caractéristique des mobilités rurales : « de manière générale, l'obtention du permis permet de multiplier ces pratiques de « sorties du territoire de résidence », et représente ainsi pour elleux un véritable « rite de passage », en ce sens qu'elle leur permet d'accéder à une autonomie symbolique et relative vis-à-vis de leurs parents » (Devaux, 2014, p. 36). Les mobilités seront dès lors plus nombreuses en dehors des communes de résidence (Devaux, 2014). D'ailleurs, les plus âgé.es des jeunes rencontré.es n'évoquent plus la mobilité comme un frein, ayant tous.tes obtenu le permis et une voiture.

Les activités d'engagement se trouvent donc impactées par la question de la mobilité. Ainsi Chloé, qui habite une commune différente de celle où se trouve l'association dans laquelle elle bénévole, se rend à l'association le vendredi soir après les cours, afin de faciliter la logistique familiale et éviter des allers-retours à ses parents en fin de semaine. Elle exprime d'ailleurs la volonté s'engager sur d'autres temps lorsqu'elle aura le permis et souhaite pouvoir venir les fins de semaine.

Plus largement, les jeunes doivent faire des allers-retours conséquents, entre les lieux de résidence, de pratiques d'engagement et d'études. Dans le corpus étudié, tous.tes les jeunes ont eu ou vont avoir des expériences scolaires ou étudiantes en dehors de l'intercommunalité. Les lycéen.nes sont pour certain.es scolarisé.es en établissements à Landerneau, quand d'autres sont à Brest ou Lesneven. Leurs mobilités peuvent donc être considérées comme complexes et pas toujours simples à mettre en œuvre (Meignan, 2024). Les jeunes reviennent donc massivement les fins de semaine, tant pour leur pratique en tant que sportifs, mais également pour honorer leurs engagements. Sur des temps de loisirs et d'engagement, iels logent alors dans les domiciles familiaux ou parentaux. Pour s'engager, les jeunes doivent donc être très mobiles.

Ensuite, des mobilités spécifiques aux clubs sportifs sont mises en évidence (Meignan, 2024). Selon les pratiques sportives, les jeunes sont amené.es à beaucoup se déplacer, dans le département, mais également au sein de la France entière en ce qui concerne le *twirling bâton*, par exemple. Ce sont les tournois et les compétitions et le niveau des clubs ou des équipes qui façonnent cette réalité. La cohésion de groupe en est renforcée, favorisant alors d'autant plus des sociabilités, l'interconnaissance des individus et la vie du club. Les clubs sportifs dynamisent ainsi les territoires (Meignan, 2024).

Dans le domaine des pratiques culturelles et artistiques, dans la mesure où l'offre n'est pas très importante au sein de la CLCL, les jeunes sont amené.es à participer à des projets collectifs hors de l'intercommunalité. Ce sont toutefois des mobilités distinctes de celles des clubs sportifs car elles ne sont pas réalisées en bande ni dans le cadre des associations du territoire.

On voit donc que les jeunes s'engagent dans le territoire dans la mesure où iels peuvent se déplacer. La mobilité des jeunes ruraux façonne leurs rapports aux activités d'engagement, qu'il s'agisse des jeunes mineur.es mais également des jeunes plus âgé.es qui se déplacent en dehors du territoire pour suivre leurs études ou leurs formations.

II-B) Partir ou rester ? Quand l'engagement ne suffit pas à s'inscrire durablement dans le territoire

Bien que le cadre de vie dans la CLCL soit considéré comme globalement satisfaisant, les jeunes sont confronté.es à un dilemme propre à la ruralité dans leur passage à l'âge

adulte : partir ou rester dans le territoire. Ainsi, les jeunes rencontré.es ont également été interrogé.es sur leur vision du territoire, leur vécu, mais aussi leurs perspectives et avenir dans la CLCL.

Tout d'abord, les dynamiques observées dans le territoire de la CLCL s'inscrivent dans des tendances largement documentées dans les espaces ruraux français. L'accès aux études, et en particulier aux études supérieures, implique bien souvent un départ du territoire d'origine vers un pôle urbain, seul à même de proposer une offre de formation diversifiée. Comme mentionné précédemment, l'ensemble des jeunes rencontré.es dans cette étude ont déjà vécu, ou vont vivre, une expérience scolaire ou universitaire hors du périmètre de l'intercommunalité, illustrant la centralité de la question de la mobilité dans leur trajectoire. Dans la littérature, cette mobilité géographique concerne majoritairement les jeunes issu.es des classes moyennes et supérieures, ainsi que, plus fréquemment, les jeunes filles (Amsellem-Mainguy, 2023; Coquard, 2019).

Chez les jeunes rencontré.es, quitter le territoire peut-être un choix ou une contrainte qui s'accompagne d'appréhension. Cependant, tous.tes semble l'accepter. Le départ du territoire se fait généralement vers des pôles urbains, principalement les villes de Brest ou de Lorient. Il ne s'agit pas d'une rupture nette avec leur territoire d'origine : ils reviennent régulièrement le week-end ou pendant les vacances, notamment pour participer à leurs activités d'engagement local qui sont alors concentrées sur les fins de semaine.

Cette forme de mobilité souligne la fréquence et la diversité des déplacements hebdomadaires qu'iecls réalisent. Si ces déplacements sont majoritairement faits dans CLCL pendant le lycée (comme évoqué plus haut), leur périmètre s'agrandit après le baccalauréat et dépasse alors les frontières intercommunales (Amsellem-Mainguy, 2023). Les travaux sur les mobilités et sociabilités montrent l'importance des mobilités hors du territoire et des pratiques juvéniles, qui s'intensifient avec l'obtention du permis. Les pratiques de loisirs et de divertissements comme les études sont alors emprises aux mobilités (Devaux, 2014). Il est toutefois remarquable que les jeunes rencontré.es poursuivre leurs études dans des centres urbains les plus proches de leur lieu d'engagement (40 kilomètres pour Brest et 140 kilomètres pour Lorient).

L'engagement induit alors des allers-retours entre les lieux de scolarisation et les lieux d'implantation des associations et autres clubs. Les jeunes ont conscience de la nécessité de quitter le territoire pour faire des études et de ce que cela implique pour leurs engagements. Dans un premier temps, c'est la pratique, notamment sportive, et l'implication associative, par des engagements non formels qui favorise un retour hebdomadaire des jeunes. Ensuite, les engagements formels, tels les missions de service civique, encouragent les jeunes à rester à la fin de la scolarité dans le territoire. C'est le cas des sportifs engagé.es qui ont trouvé des missions de service civique dans le club de foot ou une alternance au club de handball. L'engagement dans l'animation volontaire permet également de revenir pour les vacances travailler dans le territoire. Ainsi, malgré un départ en semaine pour la scolarité ou les études, un certain nombre de jeunes reviennent les *week-ends* dans leurs clubs et associations.

Par ailleurs, les jeunes utilisent des termes positifs pour décrire leur territoire, comme Axel dans cet extrait d'entretien :

« Mais je trouve que c'est quand même un village dans lequel on se sent bien. Pour moi, je me sens bien dans mon village, l'environnement et les gens. Les gens sont très sympas. »

Axel, 17 ans, musicien et comédien pour des projets collectifs.

En revanche, ce vécu positif ne suffit pas pour créer de réelles perspectives sur le territoire. Tout d'abord, l'offre disponible reste souvent limitée, tant en matière d'emploi que de pratiques culturelles et de loisirs. Axel témoigne à travers son expérience artistique du fait que les projets culturels sont peu développés et soutenus localement, ce qui restreint ses possibilités d'expression et de participation. Alors, il n'hésite pas à saisir l'opportunité de voir ce qui se fait ailleurs et à quitter temporairement le territoire. Il y fait donc des rencontres et y découvre des associations et des travailleur.euses de jeunesse impliqué.es dans des dynamiques collectives plus développées, qui suscitent son intérêt et nourrissent son envie d'engagement. Ce manque d'opportunités locales se retrouve dans l'animation volontaire, qui permet des jobs saisonniers, mais peu de jeunes se professionnalisent et s'ancrent dans le territoire en tant qu'animateur statutaire (Camus, 2008). De plus, si l'engagement favorise l'offre de stages et autres, il ne permet pas l'accès à des emplois stables et durables dans ces territoires ruraux où l'accès à l'emploi est parfois compliqué, notamment pour les jeunes femmes (Coquard, 2019). Par exemple, Lise, qui a trouvé son

orientation pendant son service civique, va se trouver contrainte de le quitter à nouveau pour sa formation. Les jeunes, dans ces cas-là, évoquent la possibilité de revenir dès que possible sans que cela soit une certitude.

Si certain.es jeunes quittent le territoire par contrainte, d'autres se disent satisfait.es d'explorer ailleurs et d'autres encore manifestent le souhait de vouloir s'installer durablement dans le territoire. Dans tous les cas de figure iels expérimentent de nombreux déplacements, encore renforcés par leurs engagements.

III- L'engagement au service des territoires et de la vie locale

Afin de continuer à comprendre dans quelle mesure les jeunes s'engagent et sont soutenus dans un territoire rural, leur place et participation dans la vie locale peut être analysée. L'engagement influence les vies des jeunes en termes de sociabilités, de mobilités, mais également en leur apportant des connaissances et compétences. La place des jeunes au sein des associations est appréhendée pour saisir leur participation et leur rapport à la vie associative et locale. Ainsi, si les jeunes se construisent au sein des organisations et grâce à différentes formes d'engagement, ils contribuent aux organisations, participent à la vie associative et locale et dynamisent les territoires.

III-A) Des organisations qui enrichissent les jeunes

L'engagement permet aux jeunes de développer des sociabilités et des mobilités particulières, comme évoqué plus haut. De plus, il est l'occasion de développer des compétences, qui leur serviront dans leurs carrières professionnelles. C'est par exemple ce que décrit Théo :

« De voir comment est-ce qu'on fait une séquence de toute une année de séances que je vais devoir retranscrire après plus tard si je deviens enseignant ; et puis ça permettait de travailler l'intervention et la gestion d'une équipe tout au long d'une année. Ce qui est quand même important. »

Théo, 21 ans, service civique, bénévole et encadrant dans un club sportif.

Des compétences relationnelles, des aptitudes et un savoir-être sont acquis grâce aux expériences d'engagement. Ces propos sont très présents dans les discours des jeunes, comme dans l'extrait d'entretien suivant :

« Euh bah déjà, je sais pas comment dire, mais se présenter devant un jury. Là, quand on est en compétition, on est devant un jury, du coup, par exemple, si j'ai un oral ou si j'ai un entretien, je pense que c'est moins stressant. Du coup, parce que je suis habituée à le faire depuis des années, c'est pas la même chose. Mais du coup, il y a un petit truc de stress en moins. Et après, sinon, je sais pas, comme on disait, les responsabilités, savoir s'investir, parce que quand on s'engage en début de saison, on est obligé de finir. » ou encore « Oui, ben ça fait grandir même » .

Lise, 21 ans, service civique et encadrante en club sportif.

L'accès à la formation BAFA ou la participation aux CMJ permet des enrichissements du même type :

« Et ça m'a fait prendre de l'assurance aussi parce que vraiment moi là-bas j'étais vraiment très timide, très réservée. Et du coup ça m'a apporté de plus en plus d'assurance au fur et à mesure des trois ans » .

Chloé, 17 ans, bénévole dans une association caritative et en formation BAFA.

Ce sont donc des compétences transversales qui sont favorisées par des engagements à l'échelle locale.

Par ailleurs, les jeunes dans les associations et organisations acquièrent de nombreuses connaissances sur la vie associative et locale. Les jeunes qui s'engagent bénévolement connaissent alors le fonctionnement de leur association, mais peuvent également acquérir une connaissance sur le fonctionnement associatif en général, qui leur semble bénéfique pour leur vie future. Des éléments pratiques d'organisation d'événements par exemple sont mentionnés dans les entretiens :

« Se rendre compte de comment on fait une affiche par exemple ou se rendre compte des prix. »

Maëlle, 17 ans, bénévole associative.

ou encore concernant le fonctionnement associatif :

« Oui, je développe des compétences parce que je fais des choses que je ne faisais pas avant. Je connais mieux les outils, tout ça. »

Mona, 23 ans, bénévole et encadrante en club sportif, animatrice volontaire.

Iels développent une meilleure connaissance de la vie de leur club et des adhérent.es. L'accès à une autre place, de bénévole ou de service civique permet de s'impliquer autrement et d'aborder différemment l'organisation.

III-B) La place différenciée des jeunes dans les organisations

La connaissance du fonctionnement associatif est permise par la place singulière de ces jeunes auprès d'individus clés et des instances de gouvernance. Les missions et rôles des

jeunes les placent dans des activités-clés de la vie des associations, notamment lorsqu'il s'agit des encadrant.es et des personnes en service civique. L'exemple du club de *twirling* montre l'organisation établie entre le bureau (où participent essentiellement des parents et des personnes plus âgées) et les athlètes et *coach* (qui sont aussi des jeunes) :

« Certaines fois, le bureau nous demande, par exemple, si deux grandes monos peuvent venir faire un point sportif, par exemple, sur la saison passée ou sur le début de saison, sur comment ça se passe. Et sinon, il n'y en a aucune qui a un rôle dans le bureau. » ; « En gros, du coup, il y a le groupe avec tous les monos. Et il y a un groupe avec les plus grandes monos, donc on doit être 5 ou 6, je pense. En gros, nous, on essaie de parler bien entre le bureau et les plus jeunes monos. »

Lise, 21 ans, service civique et encadrante en club sportif.

Dans un autre club, de hand, cette même organisation est présente :

« On essaie de faire des petites réunions entre responsables d'équipe, plus l'Assemblée Générale, où chaque responsable d'équipe parle de sa saison. »

Mona, 23 ans, encadrante et bénévole en club sportif et animatrice volontaire.

En définitive, la transmission d'informations entre pratiquant.es et personnes décisionnaires passe par les jeunes les plus engagé.es. Ces dernier.es se trouvent donc dans des postures de représentant.es, en ayant des responsabilités. Ils sont alors au contact d'individus clés de l'association, par exemple les salarié.es. Cela renforce la connaissance des associations, de leurs fonctionnements, mais également des autres membres.

Néanmoins, la place des jeunes dans les organisations, bien qu'elle soit particulière, ne favorise pas l'accès aux instances de gouvernance, qui restent majoritairement la place d'individus plus âgés. Si certain.es jeunes de quelques clubs évoquent la possibilité d'accéder aux bureaux associatifs, d'autres disent ne pas pouvoir y accéder du tout. Pourtant, l'accès au bureau permet aux jeunes de se faire une place dans les organisations, de pouvoir amener d'autres idées et une autre perspective comme souligné ainsi dans un extrait d'entretien :

« Là, on essaie d'amener de la jeunesse un petit peu. »

Mona, 23 ans, bénévole et encadrante en club sportif, animatrice volontaire.

Certaines associations, comme celle de Mona, sont favorables au fait d'intégrer des jeunes y compris au sein du bureau. Angela est par exemple secrétaire dans une association culturelle. Néanmoins de manière concrète, iels y sont moins nombreux.ses que les individus plus âgés. Ainsi, les instances de décisions semblent constituer un « territoire adulte », là où le bénévolat, l'encadrement seront favorables aux jeunes (Pitti, 2016, p.27). Les espaces d'engagement des jeunes ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux des adultes (Pitti, 2016). Les lieux et modalités de participation apparaissent comme distincts entre les jeunes et les adultes — ces derniers étant souvent les parents ou des figures de proximité.

Si l'on rappelle qu'au sein des institutions et de la sphère politique locale et traditionnelle, les jeunes sont également absent.es ou rares (pas ou peu d'élu.es de moins de trente ans...), que les CMJ ont une portée limitée... (Recotillet, 2021), iels trouvent d'autres formes d'implication. Cela renforce l'idée d'une place différenciée accordée aux jeunes dans la vie politique locale et dans les dynamiques territoriales.

Dans ce contexte, les organisations tendent à soutenir des formes spécifiques de participation, qui peuvent, volontairement ou non, limiter l'implication des jeunes dans la vie associative ou locale. Les jeunes n'accèdent pas à la participation à la vie politique locale, ni aux gouvernances associatives, et ce, alors même que l'entrée dans la vie adulte constitue un moment charnière, souvent associé à un début de politisation, notamment par l'accès à la majorité et au droit de vote. Pour autant, iels se trouvent dans des formes d'affiliation qui restent traditionnelles, notamment par le sport (Fuchs et Augustin, 2014), et leurs engagements permettent d'accéder à la vie associative et locale. De par leur place singulière, les jeunes portent alors la voix des jeunes, font valoir leurs réalités ou leurs points de vues (Goździk-Ormel, 2015). Iels peuvent se réapproprier ces espaces pour en faire différents usages, dont celui de contribuer à la vie locale.

III-C) La contribution des jeunes à la vie associative et locale

Bien que la place des jeunes soit différenciée dans les organisations, iels contribuent de manière essentielle à la vie associative. Iels s'y investissent dans des fonctions-clés : encadrement, animation, arbitrage, organisation d'événements... Les associations ont besoin de bénévoles pour pouvoir proposer leurs activités. Sans eux, certaines activités ne pourraient pas avoir lieu. Les jeunes sont donc une population ciblée par les gouvernances

associatives et par les travailleur.euses de jeunesse. De plus, l'utilité sociale de l'engagement des jeunes est appréciée et promue par les politiques publiques et acteur.ices de jeunesse. Des dispositifs participent ainsi à créer des espaces de participation pour favoriser l'engagement. Ce soutien relevé à la CLCL prend des formes formelles (service civique, animation volontaire, etc.) et non-formelles (dans les associations) de l'engagement et contribue, de manière descendante, à créer des places singulières pour les jeunes (Lardeux, 2024).

Il s'agit pour les organisations à la fois de favoriser l'exercice de la citoyenneté et de contribuer à l'émergence d'individus investis dans la vie associative et locale. L'engagement est donc un ressort de la participation à la vie locale.

Par ailleurs, si les organisations enrichissent les jeunes, et soutiennent la participation, une dynamique ascendante est identifiée ; les jeunes contribuent aux associations de par leur place singulière. Au sein des associations, les jeunes mobilisent des compétences spécifiques issues de leurs formations, incarnant des formes de bénévolat « de compétence ». Par exemple, certain.es développent des aptitudes en animation ou en communication grâce à des formations ou études supérieures comme Mona, qui suit des études en communication et qui est devenue alternante dans le club dans lequel elle coache. Cela interroge sur le nature de ce bénévolat. Les compétences techniques des jeunes sont mises au service des associations (Loncle & Poisson, 2024). Ces dynamiques sont aussi retrouvées dans des associations d'aide aux personnes exilées par exemple, qui de par la nature de leurs activités nécessitent des bénévoles avec des compétences spécifiques pour accompagner les personnes accueillies (Loncle & Poisson, 2024). Ici, ce n'est pas tant une nécessité mais un plus pour les organisations qui peuvent ainsi renouveler leur façon de travailler et s'adapter, par exemple, aux nouvelles façons de communiquer, au travers de l'utilisation de réseaux sociaux.

Par ailleurs, les jeunes aspirent également à transmettre des valeurs autour de leurs pratiques ou activités. Mona, qui est entraîneuse depuis plusieurs années et animatrice BAFA témoigne ainsi :

« On va transmettre aux jeunes ce qu'on a pu apprendre avant, les voir évoluer. »
Mona, 23 ans, bénévole et encadrante en club sportif, animatrice volontaire.

Ce sont des valeurs sur leurs visions du sport et du collectif : solidarité, cohésion, performance... Cette question de la transmission passe aussi par l'identification des plus jeunes aux jeunes plus âgé.es, comme en témoigne Mona :

« Après, les jeunes s'identifient à nous forcément »

Mona, 23 ans, bénévole et encadrante en club sportif, animatrice volontaire.

Ou Théo :

« Et puis aussi, ça donne envie à d'autres, peut-être, de vouloir devenir encadrant ou bénévole. »

Théo, 21 ans, service civique, bénévole et encadrant dans un club sportif.

Iels identifient donc leur impact en tant que jeunes engagé.es sur les plus jeunes et sur les autres membres des associations et donc habitant.es du territoire. Si leur perception du vécu est satisfaisante, iels sont aussi en partie à l'origine de cette ambiance. De plus, iels le développent à l'échelle de leur association et du territoire.

Bien que peu impliqué.es dans la prise de décision des organisations, certain.es jeunes évoquent la possibilité pour eux de faire évoluer les pratiques associatives à destination des jeunes. C'est Mona, engagée depuis longtemps dans son club, qui le souligne de manière explicite :

« Quand il y a des choses qu'ils ne savent pas faire, ou qu'ils disent qu'il faudrait qu'on parle de ça, je vais leur dire. S'ils me disent qu'il faut qu'on parle de, je ne sais pas, une vente de panini par exemple, ou de croque-monsieur, ils vont me dire « où il faut mettre ça ? » Je leur dis qu'il faut plutôt cibler la jeunesse, ou plutôt les réseaux sociaux... Après, j'essaie de les guider aussi. Si c'est pour faire des articles dans le journal. Après on a acheté une caméra, par exemple, pour filmer les matchs. J'ai été les aider à essayer de trouver le fonctionnement, etc. Donc oui, c'est sûr que je leur apporte un petit peu de niveau jeunesse, on va dire. »

Mona, 23 ans, bénévole et encadrante en club sportif, animatrice volontaire.

Les jeunes peuvent alors faire évoluer les associations et « transformer par la suite des cadres institués » comme le souligne Lardeux (Lardeux, 2024, p.2). En s'engageant et en mettant leurs compétences au service des organisations, iels contribuent au bien commun

(Goździk--Ormel, 2015). Mona évoque ainsi des éléments concrets qu'elle met en place dans son club sportif :

« Donc j'ai essayé d'avoir un peu ma petite touche jeune, on va dire, et proposer des nouvelles choses. Donc, ce qui est dans les derniers temps, c'est avec les réseaux sociaux, tout ça, etc. »

Mona, 23 ans, bénévole et encadrante en club sportif, animatrice volontaire.

Ces organisations sont donc cadrées, mais les jeunes y trouvent également un intérêt et se réapproprient certains espaces ou imaginent un moyen de s'émanciper ou de faire évoluer les structures associatives tout en y trouvant un intérêt personnel. Les jeunes créent des cultures propres et nouvelles au sein des organisations, notamment sportives. En effet, dans ces cadres formels se déroulent également des activités et pratiques auto-régulées autour des activités et des pratiques électives (Fuchs & Augustin, 2014). Les pratiques initiées par les jeunes contribuent donc à faire évoluer les organisations à partir du terrain (Lardeux, 2024).

L'engagement favorise des dynamiques particulières dans les territoires. Les espaces de participation sont nécessaires pour les jeunes afin de faire entendre leur voix et pour les adultes pour comprendre les réalités et points de vue des jeunes (Goździk-Ormel, 2015). Bien que peu présent.es dans les espaces traditionnels d'engagement et dans la vie politique locale, iels s'engagent, sont actif.ves et contribuent à la vie locale (Gambino, 2011). L'engagement des jeunes comprend des influences réciproques entre les jeunes et les organisations qui les accueillent, dynamisant ainsi les territoires.

En conclusion de cette troisième partie, nous pouvons souligner que les sociabilités des jeunes engagé.es en milieu rural s'appuient sur des liens forts qui se construisent depuis l'enfance. Les jeunes ont des parcours scolaires communs jusqu'au lycée et partagent des expériences communes. Des valeurs d'amitié et d'entraide sont fortes chez ces jeunes qui à leur tour transmettent ces valeurs dans le territoire au travers de leur engagement et en développant des activités générant des espaces collectifs conviviaux.

L'entrée dans la vie d'adulte marque une augmentation des mobilités en dehors de la CLCL. Ces déplacements, liés à l'éloignement géographique des lieux d'études, de formation et des bassins d'emploi plus attractifs, engendrent des allers-retours conséquents en fin de semaine et témoignent d'une volonté juvénile à rester engagé.es malgré la distance.

Attaché.es au territoire ou à leurs activités, les jeunes maintiennent leurs implications pour transmettre leurs connaissances, compétences et leur culture jeune par leur place singulière, contribuant à la vie associative, locale et à dynamiser les territoires dans lesquels iels évoluent.

CONCLUSION

Ce travail aborde l'engagement des jeunes et plus précisément des jeunes entre 15 et 24 ans dans un territoire rural : la Communauté de communes Lesneven Côte des Légendes. Les résultats de cette étude viennent renforcer les résultats des travaux qui existent déjà sur le sujet des jeunesse rurales. Ce document s'est attaché à décrire et à analyser les formes d'engagement des jeunes dans un territoire rural et les dynamiques qui en découlent. Chez les jeunes rencontré.es, de nombreux éléments communs apparaissent : premières activités dès l'âge de 16 ans, renforcement de l'engagement à la majorité, adhésion à des clubs sportifs, diversité des formes d'implication bénévole, nombreux déplacements à la fois dans et en dehors du territoire. Un profil émerge parmi les jeunes rencontrés bien que leurs singularités doivent également être prises en compte. Ainsi, ce sont des jeunes habitant le territoire de la CLCL, inséré.es socialement et scolairement ou professionnellement.

Les observations montrent que les formes d'engagement des jeunes sont majoritairement non formelles, se déroulent dans les associations et sont tournées autour d'activités liées à l'entraînement des équipes de sports, l'encadrement des joueur.euses plus jeunes et à l'organisation d'événements. De plus, comme l'ont déjà montré d'autres travaux à l'échelle nationale et dans différents territoires, une distinction demeure entre la place occupée par les jeunes et celle des générations plus âgées dans l'accès aux fonctions décisionnelles et aux instances de gouvernance. Pour autant, les jeunes rencontrés n'expriment pas de réticence à y être intégré.es.

Les formes informelles sont plus difficiles à documenter. Des éléments ressortent de ce travail mais des travaux complémentaires et plus spécifiques sur ces formes s'avèreraient intéressants. Concernent-elles des activités plus spécifiques telles que les pratiques artistiques ou culturelles ? Est-ce que l'échelle de ces projets collectifs est différente et plus large qu'un territoire intercommunal ? Le rapport que ces jeunes à projets plus informels entretiennent avec les organisations peut également se différencier du rapport que développent les jeunes qui sont impliqué.es dans les associations depuis leur enfance.

Les engagements des jeunes interrogé.es sont pour certains ponctuels, mais pour beaucoup s'inscrivent durant toute une année scolaire et se renouvellent l'année suivante. Ces engagements, divers et cumulés, font des jeunes des citoyen.nes impliqué.es dans la vie

associative et locale. Toutefois, iels ne se désignent et décrivent pas comme engagé.es ni comme des acteur.ices de la vie locale à part entière. Iels ont tous.tes un bon vécu de leurs expériences d'engagement et certain.es conscientisent l'apport qu'iels peuvent représenter pour leur organisation : main d'œuvre, soutien logistique, compétence technique...

Alors, ces résultats contribuent à nuancer les représentations dominantes véhiculées sur les jeunes dans la société, qui les présentent comme étant désengagé.es ou indifférent.es à la vie publique et politique. Pourtant, dans le territoire, les organisations et adultes rencontré.es tendent à reconnaître et valoriser l'apport qu'iels bénéficient de la participation des jeunes.

Les engagements de ces jeunes, divers et cumulés, amènent donc à décrire des « carrières » d'engagement, au sein des associations et dans le territoire. Souvent initié.es dès l'enfance dans des familles elles-mêmes impliquées dans la vie associative, les jeunes intègrent les associations pour des activités sportives ou culturelles. L'entrée au lycée marque les premières activités d'engagement dans les clubs ou dans des projets collectifs. Les jeunes sont alors accompagné.es et encadré.es par des structures organisées, des professionnel.les et des bénévoles de jeunesse. Les parcours d'engagement de ces jeunes se font dans le territoire de l'intercommunalité et s'articulent de manière cohérente avec les trajectoires étudiantes et scolaires de ces jeunes. Ainsi, iels sont nombreux.ses à envisager de s'orienter vers les métiers de l'animation, de l'enseignement, du soin ou du service à la personne...

Pour autant, leur insertion professionnelle n'est pas garantie dans le territoire intercommunal. Les jeunes retardent parfois leur départ pour les études ou un bassin d'emploi quand iels sont engagé.es dans des activités bénévoles ou en service civique. Toutefois, iels sont majoritaires à rejoindre les grandes villes étudiantes pour se former et entrer dans la vie adulte. Ainsi, les parcours personnels de ces jeunes ne se font donc pas qu'à l'échelle locale.

En s'engageant, les jeunes développent de solides relations : entre pairs et intergénérationnelles. Les pairs se suivent durant leur scolarité et se côtoient dans de nombreux moments qui les construisent. Iels créent également du réseau et une connaissance du territoire. L'étude propose un éclairage sur une jeunesse active et socialement insérée. Elle n'intègre toutefois pas la situation des jeunes dit.es « vulnérables » (en décrochage

scolaire, en difficulté...). Pourtant, ce sont des jeunes qui se sont par exemple engagé.es dans le projet RAJE (avec la mission locale¹³ par exemple). Ce projet, grâce auquel ce travail est possible, a pu créer de nouveaux espaces d’engagement, a su mobiliser des jeunes dans des projets intercommunaux¹⁴. Ce travail de mémoire aurait pu inclure davantage la dimension de la recherche-action dans lequel il s’inscrit. Les dynamiques impulsées par RAJE dans le territoire intercommunal, pour les jeunes et pour les acteur.ices de jeunesse sont en cours de documentation et témoigneront sans doute aussi des pratiques juvéniles et de l’engagement des jeunes dans ce projet de recherche-action. Néanmoins, tout comme la recherche-action, ce travail aborde la question de la place des jeunes mais aussi des changements sociétaux engendrés par l’engagement et la participation. Considérer les jeunes comme une population avec des besoins particuliers est important mais les voir comme partie intégrante de la population est tout autant nécessaire, car, comme le souligne Axel, 17 ans, musicien et comédien pour des projets collectifs :

« On est plus que des jeunes nous. »

Par ailleurs, les expériences d’engagement présentées ici se déroulent majoritairement à l’échelle locale. L’ancrage territorial est donc exposé ici : capital d’autochtérie, attachement... Constraint.es de quitter leur territoire pour poursuivre des études ou entrer dans la vie professionnelle, les jeunes s’éloignent alors d’un territoire auquel iels sont pourtant attaché.es. Les réflexions pourraient donc s’étendre à la manière dont les jeunes s’engagent et « exportent » leurs engagements. S’engagent-iels lorsqu’iels s’installent dans une autre ville ? Plusieurs indices laissent penser qu’iels cherchent à maintenir leurs activités d’engagement, quel que soit leur lieu de résidence ou d’étude. Mathilde l’évoque quand elle aborde son souhait de quitter le territoire mais de continuer à s’impliquer dans la prochaine ville dans laquelle elle s’installera. L’engagement fait partie intégrante de leurs vies et les perspectives semblent claires pour beaucoup d’entre eux, comme l’exprime Angela, 19 ans, bénévole et secrétaire dans une association :

« Je ne me vois pas faire ma vie d’adulte sans être dans une association. »

¹³ Présentes sur l’ensemble du territoire français, les missions locales sont des lieux d’informations et d’accompagnement à l’insertion professionnelle et sociale pour les jeunes de 16 à 25 ans. Exerçant une mission de service public, elles déploient différents dispositifs mis en place par l’Etat et les collectivités territoriales.

¹⁴ Par exemple, un projet d’aménagement de la Structure Infirmation Jeunesse a été réalisé avec les jeunes, les professionnel.les et les élu.es. Un dialogue jeunes-élu.es est également en cours.

De plus, les engagements étudiés ici relèvent principalement de dynamiques locales : organisation d'événements, évolution des structures associatives, animation de la vie collective. Mais d'autres dispositifs – tels que le Service National Universel ou le Volontariat européen – ouvrent la voie à des engagements inscrits à d'autres échelles et répondant à des logiques parfois différentes de la participation locale. La prise en compte de ces autres formes, non rencontrées dans l'étude présentée, permettraient d'approfondir la question des valeurs liées à l'engagement mais aussi des motivations. Dans la CLCL, une vision commune d'un engagement local, fondé sur des valeurs de partage et de solidarité est évident.

La réflexion autour des transformations sociales induites par l'engagement des jeunes traverse l'ensemble de ce travail, car la réciprocité entre les jeunes et les organisations y est particulièrement mise en évidence. Les jeunes subissent les mutations de la société et sont directement affecté.es par l'environnement politique, climatique ou économique. Leurs comportements et leurs pratiques d'engagement s'inscrivent dans ces dynamiques globales, tout en participant elleux-mêmes à des changements sociaux. Beaucoup apparaissent déjà tourné.es vers l'avenir et le changement : Théo souhaite faire évoluer les pratiques d'enseignement, notamment dans le sport ; Mona s'intéresse à l'évolution des fonctionnements associatifs ; Axel explore la création artistique ; Chloé s'engage à travers l'aide à autrui pour participer à un monde juste. De même, les jeunes filles investies dans des sections féminines de football déconstruisent les imaginaires masculins traditionnellement liés à ce sport (Renahy, 2010). Dans d'autres disciplines comme la pétanque, l'engagement des jeunes contribue à faire progresser la mixité et la parité.

Ainsi, au-delà des dynamiques locales, se dessinent des prolongements possibles pour ce travail : approfondir l'analyse des engagements militants (altermondialistes, intersectionnels, politiques...), explorer les engagements qui s'articulent aux échelles locales, nationales et internationales, et interroger la manière dont les jeunes « exportent » et transforment leurs engagements au fil de leurs parcours de vie.

Bibliographie

- Amsellem-Mainguy, Y. (2023). *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.amsel.2023.01>
- Amsellem-Mainguy, Y., & Timotéo, J. (2012). *Atlas des jeunes en France*. Autrement.
- Amsellem-Mainguy, Y., & Vuattoux, A. (2018). *Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses*. Armand Colin. <https://shs.cairn.info/enqueter-sur-la-jeunesse--9782200620370>
- Aouani, S., Orange, S., & Renard, F. (2019). Les ressources de la proximité. Capital d'autochtonie et engagements locaux des jeunes femmes d'origine populaire et rurale. *Revue française des affaires sociales*, 2, 167-189. <https://doi.org/10.3917/rfas.192.0167>
- Auriault, A. (2011). Le Service civique, une fabrique à initiatives ? *Pour*, 211(4), 99-104. <https://doi.org/10.3917/pour.211.0099>
- Bacou, M., Dansac, C., Gontier, P., & Vachée, C. (2014). Le volontariat dans l'animation: Vers une déprofessionnalisation au nom de l'engagement ? *Agora débats/jeunesses*, 67(2), 37-51. <https://doi.org/10.3917/agora.067.0037>
- Becquet, V. (2011). Devenir volontaire : Profils, motivations et parcours. *Cahiers de l'action*, 34(4), 28-38. <https://doi.org/10.3917/cact.034.0028>
- Becquet, V. (2021). Introduction. In *Des professionnels pour les jeunes* (p. 7-26). Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.becqu.2021.01.0007>
- Becquet, V. (2022). Capitaliser, transférer, braconner. Trois usages des expériences dans les carrières d'engagement des jeunes. *Revue française de pédagogie*, 216(3), 23-35. <https://doi.org/10.4000/rfp.12026>
- Becquet, V., & Stuppa, P. (2024). Inciter les jeunes à être utiles : Un engagement rentable. *Géopolitique de...*, 2, 159-185.
- Bidart, C. (2010). Les âges de l'amitié: Cours de la vie et formes de la socialisation. *Transversalités*, 113(1), 65-81. <https://doi.org/10.3917/trans.113.0065>
- Breton, M.-A., Beaulieu Thelma, Lecoq, M., Loncle, P., & Mahamat, M. (à paraître). Do French Local Youth Policies Fail to Adress Gender Issues ? Lessons from the RAJE Project. *Societa Mutamento Politica*.
- Brutel, C. (2019). *Qui sont les jeunes ruraux ? Caractéristiques socio-démographiques*. fiches repères INJEP [45]). INJEP.

- Camus, J. (2008). En faire son métier : De l'animation occasionnelle à l'animation professionnelle. *Agora débats/jeunesses*, 48(2), 32-44. <https://doi.org/10.3917/agora.048.0032>
- Camus, J. (2025). *L'animation jeunesse. Histoire, publics, métiers* (INJEP-2025/06). INJEP.
- Cardon, P., & Desanti, R. (2007). *L'enquête qualitative en sociologie. Initiation et méthodes*. Editions ASH. <https://hal.inrae.fr/hal-02824950>
- Coquard, B. (2015). *Que sait-on des jeunes ruraux ?* (INJEP- 2015/03). INJEP.
- Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.coqua.2019.01>
- Darmon, M. (2023). *La socialisation* (4e édition). Armand Colin.
- Devaux, J. (2014). Les trois âges de socialisation des adolescents ruraux:Une analyse à partir des mobilités quotidiennes. *Agora débats/jeunesses*, 68(3), 25-39. <https://doi.org/10.3917/agora.068.0025>
- Dumollard, M. (2020). *Entrer dans l'âge adulte sous contrainte socio-judiciaire. Réception de l'action publique et gouvernementalité dans les parcours des jeunes judiciarisé.es au pénal au Québec*. Ecole Nationale d'administration publique et Université de Rennes
- Fuchs, J., & Augustin, J.-P. (2014). Introduction : Les cultures sportives des jeunes. *Agora débats/jeunesses*, 68(3), 55-60. <https://doi.org/10.3917/agora.068.0055>
- Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse. 5ème édition*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.galla.2011.01>
- Goździk-Ormel, Ż. (2015). Chapitre 1. Introduction à la participation. *Hors collection*, 11-27.
- Ihaddadene, F. (2022). Le service civique au service de l' « employabilité » des jeunes ? *Salariat*, 1(1), 195-207. <https://doi.org/10.3917/sala.001.0195>
- Lahire, B. (2016). L'homme pluriel. La sociologie à l'épreuve de l'individu. In *Identité(s)* (p.57-67). Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.halpe.2016.01.0057>
- Lardeux, L. (2016). L'engagement des jeunes : Stabilité et (r)évolutions. *L'école des parents*, 619(5), 79-97. <https://doi.org/10.3917/epar.s619.0079>
- Lardeux, L. (2023). *Les jeunes activistes dans le(s) mouvement(s) climat* (INJEP-2023/08)
- Lardeux, L. (2024, décembre). *L'engagement des jeunes : Définitions et usages*. Fiches repères INJEP [2024/09]

- Lebon, F. (2020). Des animateurs pour les enfants et les jeunes. *Questions de société*, 77-112.
- Lehericey, L. (2015). *En quoi et comment une recherche collaborative peut-elle permettre de mieux comprendre les acteurs de la jeunesse ? : Contribution à la recherche collaborative JEUPART 3 « Jeunesse : participation formelle et informelle »* [Mémoire]. <http://documentation.ehesp.fr/memoires/2015/jpp/lehericey.pdf>
- Lemêtre, C., & Orange, S. (2016). Jeunesses rurales – jeunesse ordinaires. *Savoir/Agir*, 37(3), 9-13. <https://doi.org/10.3917/sava.037.0009>
- Loncle, P., & Poisson, F. (2024). Hébergement des personnes exilées : L'action des « espaces associatifs oppositionnels ». *Revue française des affaires sociales*, 242(2), 329-350. <https://doi.org/10.3917/rfas.242.0329>
- Martinot-Lagarde, P. (2008). De nouvelles formes d'engagement. *Revue Projet*, 305(4), 48-54. <https://doi.org/10.3917/pro.305.0048>
- Mauger, G. (2019). La jeunesse, un « âge de la vie ». *Diversité*, 194(1), 25-30. <https://doi.org/10.3406/diver.2019.8172>
- Millot, C., & Charrault, A. (2024). *Etat d'esprit et engagement des jeunes en 2024- Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse* (INJEP-2024/13). INJEP.
- Muniglia, V., & Rothé, C. (2013). Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : L'importance des autrui significatifs dans le recours à l'aide sociale. *Revue française des affaires sociales*, 1, 76-95. <https://doi.org/10.3917/rfas.125.0076>
- Muxel, A. (2019). L'engagement, s'engager. Nouvelles problématiques. *Les Champs de Mars*, 33(2), 11-16. <https://doi.org/10.3917/lcdm.033.0011>
- Muxel, A. (2023). Les registres pluriels de l'engagement des jeunes. *Cahiers français*, 434(4), 72-79. <https://doi.org/10.3917/cafr.434.0072>
- Nouvelot, M.-O. (2011). Quelques éléments de compréhension pour approfondir la notion d'initiative. *Pour*, 211(4), 35-42. <https://doi.org/10.3917/pour.211.0035>
- Parisse, J. (2019). Construire des politiques « intégrées » en direction des jeunes: Les enjeux d'une démarche d'expérimentation. *Cahiers de l'action*, 54(2), 15-22. <https://doi.org/10.3917/cact.054.0015>
- Pesce, S., Doublet, M.-H., & Guillet, J. (2021). Chapitre 12. Parcours d'engagement. *Acteurs sociaux*, 183-189.
- Recotillet, I. (2021). *Conseils de jeunes et participation : Étude auprès des collectivités et de jeunes engagés*. INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.

- Renahy, N. (2010a). 2. Au football : « Faire la différence ». *Poche / Sciences humaines et sociales*, 74-104.
- Renahy, N. (2010b). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte.
<https://doi.org/10.3917/dec.renah.2010.01>
- Richez, J.-C. (2012). *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- Richez, J.-C. (2023). *Participer, s'engager, l'engagement des jeunes aujourd'hui*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- Ripoll, F. (2023). Du « capital d'autochtonie » au « capital international ». Penser la structuration scalaire des capitaux et des espaces sociaux. *Sociologie*, 14(1), 71-87.
<https://doi.org/10.3917/socio.141.0071>
- Taru, M. (2023). Chapitre 4. Que voit-on ? Le travail de jeunesse au prisme de la sociologie des professions. In *Formation des travailleurs de jeunesse en Europe* (p. 105-130). Conseil de l'Europe. <https://doi.org/10.3917/europ.taru.2023.01.0106>
- Vulbeau, A. (2015). L'espace symbolique du travail de jeunesse. *Vie sociale*, 12(4), 29-36. <https://doi.org/10.3917/vsoc.154.0029>
- Williamson, H., Fras, M., Lavchyan, Z., & Basarab, T. (2022). Chapitre 18. Le travail de jeunesse. In *Il était temps !* (p. 143-150). Conseil de l'Europe.
<https://doi.org/10.3917/europ.willi.2022.01.0144>

Liste des annexes

Annexe 1: Grille d'entretien individuel

Annexe 2: Grille d'entretien de groupe

Annexe 1: Grille d'entretien individuel

Guide d'entretien- semi-directif

Présentations : ma démarche et le projet RAJE

Présentation du déroulé de l'entretien: anonymat- aucune obligation de réponse et pas besoin de justifier. Si enregistrement: si âge > 18 ans, accord oral, sinon accord parental.

-Peux-tu te présenter ?

- Ou habites-tu ? Avec qui ?
- Dans quel lycée es-tu ? Dans quelles études ? Ou Dans quel emploi ?

Thématiques	Questions d'ouverture	Questions de relance
Vie quotidienne - “éléments factuels” - Activités sur l'intercommunalité - Manière de vivre le territoire, les lieux fréquentés,...	Peux-tu me décrire les activités et occupations que tu as dans la semaine ?	C'est quoi pour toi une semaine type ? Qu'est-ce que tu fais les week-end ? Restes-tu à Lesneven/autres communes le we ? Est-ce que tu vas dans d'autres villes pour certaines activités ? Fais-tu du sport/... Es-tu dans des associations ? Qu'est-ce que tu fais quand tu rejoins tes ami.es ? Y a t-il des lieux où tu vas seul ? Avec des amis ? Avec de la famille ?

|

Engagement, formes et parcours	<p>Peux-tu me dire et m'expliquer quelles ont été les étapes importantes pour toi dans l'association /club ?/ sur le territoire ?</p> <p>A quel âge as-tu commencé à faire partie d'un club ?</p> <p>+ autres engagement : BAFA, service civique, projets collectifs...</p> <p><i>Notes : reformuler (pour valider les ressentis et la bonne compréhension)</i></p> <p><i>Utiliser le dessin, des symboles (notamment sur les ressentis, les valences émotionnelles,...)</i></p> <p><i>Utilisation d'une frise préremplie ou vierge si besoin</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – A quel âge as-tu intégré l'asso ? – Quel est ton parcours au sein de l'asso ? – A quel moment es-tu devenu entraîneur/éducateur/arbitre/... ? – Comment es-tu devenu entraîneur/... ? – Était-ce ton choix ? – Comment ça se passe pour devenir arbitre/... ? – Y a t'il des étapes/des formations pour devenir arbitre, entraîneur,... ? – Comment devient-on arbitre,... ? – L'as-tu fait avec d'autres jeunes ? – Connaissais-tu d'autres jeunes à faire parti du club ? – Avec qui tu discutes au sein de ton asso ? – Quels sont tes liens avec les autres jeunes ? Et les adultes ? – Quels sont les événements importants pour le club dans l'année ? – Quels impacts cela a eu ? – Participes-tu à des évènements dans ta commune ?
--------------------------------	---	---

<p>Vie quotidienne- vécu- “éléments subjectifs”</p> <p>Les sentiments sur ce qu'iel fait au quotidien</p> <p>Le vécu du territoire</p>	<p>Qu'est-ce qui te plaît dans l'asso et dans tes activités ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que tu te sens à l'aise dans l'asso ? - Comment te sens-tu dans ton asso ? - Qu'aimes-tu faire ? - Ou est-ce que tu prends plaisir ? - Qu'est-ce qui te plaît dans tes activités ? - Qu'est-ce qui est facile à faire ? - Est-ce que tu arrives à concilier les activités du club avec tes études et ta vie personnelle ? - As-tu des envies ? - Aurais-tu des envies particulières ? - Qu'est-ce qui est facile à faire ou tu habites ? / compliqué ? - As-tu envie de rester ici ? - Penses-tu rester ici ?
--	---	---

		-
<p>Accompagnements – rapports aux professionnels de jeunesse</p> <p>Comment sont accompagné les envies/les projets/le initiatives des jeunes</p> <p>La connaissance des jeunes sur les accompagnements, les dispositifs jeunesse etc</p>	<p>Qu'est-ce qui est facile à faire sur le territoire ? Et compliqué ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que tu réalises seul ce que tu souhaites faire ? - Quand tu as des questions, qui vas-tu voir ? - Sais-tu à qui t'adresser si tu as une envie/un projet ? - Est-ce que tu connais des animateurs ? Est-ce que tu es en contact avec des animateurs ? Des professionnels ? - Qui t'accompagne quand tu veux faire quelque chose ? - Dans ce que tu réalises aujourd'hui, le fais-tu seul ? Y a-t-il des personnes plus âgées qui t'aide ? - Est-ce que tu te sens soutenu ? - As-tu des envies pour ton territoire ? - Que voudrais-tu améliorer ? - Qu'aurais-tu aimé trouver à 12 ans ? - As-tu des projets scolaires/ avec ton lycée/... ? - As-tu des projets avec des amis ? - Sur le territoire ?

--	--	--

Remerciements, ressentis, mot de conclusion.

Notes : reformuler (pour valider les ressentis et la bonne compréhension)

|

Aëla COTTIER--GARIN - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

2024-2025

Annexe 2 : Guide d'entretien de groupe

Présentations : ma démarche et le projet RAJE

Présentation du déroulé de l'entretien: anonymat- aucune obligation de réponse et pas besoin de justifier. Si enregistrement : si âge > 18 ans, accord oral, sinon accord parental.

Présentations des jeunes

Thématiques et questions d'ouverture	Questions de relance
<p>Association- engagement actuel</p> <ul style="list-style-type: none">- Quelles sont vos activités dans l'association ?- Qu'est-ce que vous faites en groupe ?- Comment avez-vous les un.es et les autres intégré.es l'asso/le club ?	<ul style="list-style-type: none">- Comment vous décrivez vos activités à vous dans l'association ? Vous prenez part à quelles activités de l'asso ?- Avec qui ? Quelle est l'ambiance entre vous ?- Qu'est-ce que ça vous apporte ? Et collectivement ?- Qu'est-ce qu'apport ces différents types d'activités au sein de l'asso ? Qu'est-ce que ça a changé pour vous d'évoluer au sein du club ?- Avez-vous vu des changements ?- Qu'est-ce qui vous a motivé ?- Depuis quand êtes-vous dans l'asso ? A quel âge ? Par quel biais ? Avec qui ? Y'avait-il des freins, des craintes,... ?

<p>Vie associative et vie personnelle, autres engagements et activités sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce facile d'équilibrer l'engagement dans l'asso/le club et vos autres occupations ? • Fréquentez-vous d'autres clubs ou associations ? • Avez-vous d'autres activités sur le territoire ? (Autres engagements, pratiques juvéniles...) • Comment voyez-vous la suite dans le club ? 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Comment vous équilibrerez vos différentes occupations et activités et engagements ? Devez-vous faire des choix dans vos engagements ? Et comment faites-vous ces choix ?</i> - <i>Comment s'intègre la scolarité/l'orientation ?</i> - <i>Y'a-t-il un changement quand vous quittez le collège ?</i> - <i>Avez-vous fréquenté d'autres asso ? Ou d'autres lieux ? Avec d'autres jeunes ? Avec les mêmes jeunes ?</i>
<p>Vie sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Y'a t-il des activités que vous faites uniquement entre jeunes ? • Est-ce que vous pensez rester dans le coin ? • Est-ce que ça vous plairai d'avoir un lieu ? • Comment vous souhaiteriez être aidé par les anims, l'intercommunalité, les pouvoirs publics,... ? • Quelles sont les thématiques, les activités sur lesquelles vous souhaiteriez être accompagnés ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qui facilite ? Quels besoins auriez-vous ? - Quelles activités vous plaisent ? - Pour quelles activités ? - Pour y faire quoi ? - Connaissez-vous des anims ? Connaissez-vous ce qui est proposé ? Cela vous semble-t-il suffisant ? Avez-vous des idées ?

Remerciements- ressentis- mot de conclusion

|

COTTIER--GARIN	Aëla	22 septembre 2025
Enfance, jeunesse : politiques et accompagnement Promotion 2024-2025		
L'entrée dans la vie adulte par l'engagement : des parcours inscrits dans les territoires ruraux et des expériences faites de sociabilités et de mobilités		
PARTENARIAT UNIVERSITAIRE : Université de Rennes		
<p>Résumé : Ce travail s'intéresse à l'engagement des jeunes à l'échelle d'une intercommunalité rurale. S'appuyant sur le projet de Recherche-Action Jeunes et Engagement, il porte sur les jeunes de 15 à 24 ans résidant dans la Communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes, dans le Finistère. De multiples formes engagements sont mises en évidence chez des jeunes insérés scolairement et socialement. Si le bénévolat associatif apparaît comme la forme la plus représentée, d'autres engagements, formels comme informels, sont également présents dans ce territoire. À travers leurs nombreuses activités : entraînement d'équipe, organisations d'événements..., les jeunes développent des sociabilités entre pairs mais aussi intergénérationnelles en lien avec les travailleur.euses de jeunesse et la population locale. Les départs pour des formations ou des études entraînent une intensification de leurs déplacements et de leur mobilité. Par ailleurs, l'influence de la socialisation apparaît déterminante dans l'initiation et la consolidation des parcours d'engagement. Cet écrit interroge également l'attachement des jeunes à ce territoire rural et témoigne de leur participation à la vie locale et citoyenne.</p>		
<p>Mots clés : Jeunesses, Engagement, Territoire rural, Socialisation, Mobilité </p>		
<p><i>L'Ecole des hautes études en santé publique n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		